

REPUBLIQUE DU SENEGAL

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'EQUIPEMENT
RURAL



*Revue Conjointe du Secteur Agricole
Et
Validation du PNIASAN*

(Dakar, Grand Théâtre, 10- 11 décembre 2018)

Rapport final

Décembre 2018

Avec l'appui financier de :



Et l'appui technique de :



Table des matières

I.	Contexte et justification de la Réunion conjointe RCSA et validation PNIASAN.....	3
II.	Objectif et résultats attendus de la rencontre	3
III.	Participants.....	5
IV.	Cérémonie d'ouverture	5
V.	Adoption de l'agenda de la rencontre	7
VI.	Travaux de validation du rapport de RCSA 2017	8
VII.	Travaux de validation du document de PNIASAN.....	15
VIII.	Cérémonie de clôture	22
IX.	Annexes.....	24

I. Contexte et justification de la Réunion conjointe RCSA et validation PNIASAN

1. A l'initiative du Gouvernement de la République du Sénégal a été organisée les 10 et 11 décembre 2018 au Grand théâtre (Dakar), la réunion conjointe de la revue du secteur agricole (RCSA) pour l'exercice 2017 et la validation du Programme National d'Investissement Agricole, de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle (PNIASAN) 2018-2025.

2. Cette édition 2018 de la RCSA, portant sur l'année 2017, est la 4ème que le Gouvernement du Sénégal organise pour se conformer au 7ème engagement des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Union Africaine, à Malabo, en 2014, pour faire preuve de responsabilité mutuelle dans l'évaluation des performances de l'action publique dans le secteur agro-sylvo-pastoral et halieutique. Le champ de la RCSA couvre aussi le commerce, la sécurité alimentaire et nutritionnelle et la protection sociale.

4. La RCSA se tient conjointement avec l'atelier national de validation du PNIASAN, qui cherche à fédérer l'ensemble des stratégies, programmes et lettres de Politiques de développement à l'échelle sous-sectorielle (PRACAS, LPDE, LPDSPA, LPSEDD) et transversale (sécurité alimentaire, nutrition, protection sociale, commerce, équité genre) pour la promotion respectivement des productions agricoles, animales, halieutiques et sylvicoles, en vue d'éradiquer la faim et la malnutrition, réduire de moitié la pauvreté tout en stimulant le commerce intra-africain des produits et services agricoles. Le PNIASAN ambitionne de promouvoir « un secteur agro-sylvo-pastoral et halieutique, moteur de l'émergence socioéconomique durable du pays à l'horizon 2025 ». Son objectif est de « contribuer durablement au développement économique, à la réduction de la pauvreté, à l'amélioration de la sécurité alimentaire et de la nutrition de la population sénégalaise ».

5. A l'instar des précédentes années, une série de concertations avec les parties prenantes au développement agricole a été organisée autour d'un projet de rapport portant sur la revue des politiques et stratégies publiques de développement, de l'état de réalisation des engagements et recommandations, du niveau de financement et des performances réalisées.

7. Le présent rapport de réunion met en exergue (i) les objectifs et les résultats attendus, (ii) l'état de participation des parties prenantes, (iii) le déroulement des travaux, ainsi que (iv) les conclusions et recommandations.

II. Objectif et résultats attendus de la rencontre

a. Objectif général

8. La rencontre conjointe a eu pour objectif général (i) de partager les performances du secteur agro-sylvo-pastoral et halieutique, de la situation de la SAN et de la protection sociale en 2017 et l'état de mise en œuvre des engagements des parties prenantes contenus dans les cadres de coopération, et (ii) de valider le document du PNIASAN Sénégal pour la période 2018-2025.

b. Objectifs spécifiques

9. De manière spécifique, il s'agissait :

Pour la RCSA, de :

- Rappeler à toutes les parties prenantes, les finalités, objectifs, étapes clés et résultats du processus de la revue conjointe ;

- Partager et échanger sur les performances du secteur agro-sylvo-pastoral et halieutique, de la situation de la SAN et de la protection sociale en 2017 ;
- Partager et échanger sur l'état de mise en œuvre des engagements de chaque partie prenante (Gouvernement, Société civile, Secteur privé, PTF) ;
- Echanger, sous forme de panels de haut niveau, sur des problématiques clé du développement du secteur agro-sylvo-pastoral et halieutique ;
- Formuler des recommandations pour consolider les acquis et booster les performances du secteur agricole, moteur de la croissance économique et sociale du pays ;

Pour la validation du PNIASAN, de :

- Rappeler les origines et fondement du PNIASAN, pour une mise à niveau de l'ensemble des participants ;
- Partager le cadre stratégique du PNIASAN ;
- Présenter les programmes du PNIASAN ;
- Examiner les impacts attendus du PNIASAN ;
- Partager l'architecture institutionnelle pour la mise en œuvre du PNIASAN ;
- Présenter le coût global et les sources de financement du PNIASAN ;
- Recueillir les points de vue des Départements ministériels, des acteurs non-étatiques (secteur privé, GDSP) et des partenaires au développement (PTF) ;
- Valider le document de PNIASAN de seconde génération.

c. Résultats attendus

11. Les résultats attendus de la réunion conjointe de la Grande Revue et Atelier national de validation du PNIASAN étaient que :

- Les parties prenantes du processus de développement rural sont bien informés des performances de production, commerciales et économiques de l'agro-sylvo-pastorales et halieutiques de l'année 2017 ;
- L'état de mise en œuvre des engagements pris en 2012 par les parties prenantes est partagé, discuté et co-évalué ;
- La situation de la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle ainsi que le niveau de protection sociale des populations rurales vulnérables sont aussi partagés et co-évalués ;
- Le degré de mobilisation des ressources publiques (allocations budgétaires) et privées (investissements privés) pour le financement du secteur agro-sylvo-pastoral et halieutique est discuté et co-évalué ;
- Les modalités de renforcement de la qualité et de la durabilité du processus de Revue conjointe sont débattues et définies ;
- Le document de PNIASAN-Sénégal de seconde génération est discuté et validé.

- La problématique du financement du secteur est traitée et des dispositions prises pour l'identification de pistes d'amélioration ;
- Les projets de document de RCSA 2017 et PNIASAN 2018-2025 sont adoptés.

III. Participants

12. Toutes les catégories de parties prenantes au développement agricole ont pris part aux deux journées de travaux sur la revue conjointe et la validation du PNIASAN de seconde génération.

13. En effet, en présence de la Primature, tous les départements ministériels du secteur agro-sylvo-pastoral et halieutique (Agriculture et Equipement Rural, Elevage et Productions Animales, Pêche et Economie Maritime, Environnement et Développement Durable) ont été des rencontres avec les administrations publiques spécialisées que sont la Délégation Générale à la Protection Sociale et à la Solidarité Nationale, le Secrétariat Exécutif du Conseil National de Sécurité Alimentaire, la Cellule de Lutte contre la Malnutrition et l'Institut Sénégalais de Recherches Agricoles. Les Ministères de soutien au secteur (Economie, Finances et Plan, Commerce, Secteur Informel, Consommation, Promotion de Produits Locaux et PME). Les élus du peuple ont été aussi représentés à travers l'Assemblée Nationale et le Conseil Economique, Social et Environnemental.

14. Les Partenaires Techniques et Financiers en appui au développement rural et à la sécurité alimentaire et nutritionnelle, tels que l'USAID, la FAO, la Coopération Canadienne, la Coopération Italienne, la Banque Mondiale, la Banque Africaine de Développement et la Banque Islamique de Développement ont participé à la rencontre.

15. La société civile (GDSP) et le secteur privé (Union Nationale des Chambres de Commerce, d'Industrie et d'Agriculture, TROPICASEM Agroalimentaire, Ets Coumba Nor Thiam, etc.) ont aussi participé aux rencontres en leur qualité d'Acteurs Non Etatiques des politiques.

16. Quelque cent cinquante (150) personnes (cf. liste annexée au présent rapport) ont participé à la revue conjointe et à la validation du document de PNIASAN.

IV. Cérémonie d'ouverture

17. La cérémonie d'ouverture des travaux desdits ateliers s'est déroulée sous la présidence de Monsieur Moustapha Lo DIAT'IA, Ministre Délégué auprès du Ministre de l'Agriculture et de l'Equipement Rural, chargé de l'Accompagnement et de la Mutualisation des Organisations Paysannes. Etaient aussi présents au présidium, Madame Anta SARR DIACKO, Ministre Déléguée Générale de la Protection Sociale et de la Solidarité Nationale, Madame Lisa FRANCHETT Directrice de l'USAID-Sénégal, Monsieur Nadjirou SALL Président du GDSP, en sa qualité de Président du CNCR et Monsieur Mamadou NDIADÉ, Président de la Chambre de Commerce de Matam, représentant le Président de l'Union Nationale des Chambres de Commerce, d'Industrie et d'Agriculture du Sénégal.

18. La cérémonie a enregistré quatre allocutions.

19. Intervenant le premier, au nom du Président de l'UNCCIAS, le Président de la chambre de Commerce de Matam, Monsieur Mamadou NDIADÉ, a au nom du secteur privé mesuré la portée de l'opportunité offerte aux organisations du secteur privé pour faire valoir les préoccupations de leurs membres. M. NDIADÉ a ensuite salué l'offre de coopération maintes fois offerte par les Départements ministériels au secteur privé (à l'occasion de la participation du Sénégal au Salon International de l'Agriculture de Paris, par exemple) et exprimé toute la disponibilité du secteur privé à s'engager auprès de l'Etat pour la réalisation des engagements d'éradication de la faim, de

réduction de la pauvreté, d'intensification du commerce intra régional, de renforcement de la résilience face aux changements climatiques, ainsi que de renforcement de la sécurité alimentaire et nutritionnelle, à l'horizon 2025. Il a, en outre, assuré que le secteur privé participera le plus intensément possible aux échanges des deux jours d'atelier, pour contribuer, jusque y compris dans les panels, à la co-construction d'instruments de politique (PNIASAN, RCSA) suffisamment solides pour permettre au secteur de répondre aux attentes placées en lui par le Plan Sénégal Emergent. Pour conclure, le représentant du secteur privé a suggéré le ciblage de champs privilégiés de coopération avec le secteur public. Il s'agit notamment (i) du renforcement du Partenariat Public Privé (PPP) dans le cadre des programmes structurants et mobilisateurs (PRACAS, Programme d'autosuffisance en riz, Programme de reconstitution du capital semencier, etc.), (ii) de la mise en place de contrats de performance entre le MAER et les chambres consulaires régionales dans le secteur agricole, (iii) de la concrétisation du Projet du Salon National de l'Agriculture, (iv) de la vulgarisation du concept de Groupement des Utilisateurs du Matériel Agricole (GUMA) initié par la CCIAK, et que les autres chambres régionales vont s'approprier sur dans le contexte de l'important déploiement de matériels agricoles subventionnés par l'Etat au profit des producteurs.

20. Le président du CNCR, Monsieur Nadjirou SALL, quant à lui, a tout d'abord remercié le Gouvernement de la République du Sénégal pour l'initiative d'organiser chaque année la RCSA. Il a insisté sur le contexte de la RCSA 2017, marqué par la formulation de la seconde génération des PNIASAN qui donne les orientations sur les ambitions en matière de développement du secteur agro-sylvo-pastoral et halieutique à l'horizon 2025. Il a ensuite mis l'accent sur les efforts déployés par le GDSP pour une meilleure implication de la société civile dans le processus, avant de rappeler à l'assistance que l'évènement du jour intervient à 20 jours de 2019 déclarée année de l'agriculture familiale.

21. Au nom des partenaires techniques et financiers, Madame Lisa FRANCETT, Directrice de l'USAID au Sénégal, s'est réjouie de prendre part à cette quatrième édition de la revue conjointe des performances du secteur agricole du Sénégal durant l'année 2017 Sénégal. Cette rencontre annuelle de la famille des acteurs du développement rural au sens large incluant l'agriculture, la pêche, l'élevage, la nutrition, l'environnement ainsi que d'autres secteurs, donne l'opportunité d'apprécier les résultats accomplis durant l'année écoulée, ainsi que les défis relevés par le secteur agricole porteur d'une croissance inclusive au bénéfice des populations sénégalaises. Elle coïncide avec l'élaboration du PSE II, la validation de la lettre de politique du secteur agricole, ainsi que la finalisation du nouveau document du PNIASAN du Sénégal qui décline les orientations agro-sylvo-pastorales et halieutiques du pays sur la période 2018-2025.

22. Aussi, la Directrice de l'USAID au Sénégal a félicité le Ministère de l'Agriculture et de l'Équipement Rural pour avoir conduit tout ce processus qui a abouti à un PNIASAN qui est estimé aujourd'hui à 2 465 milliards de F CFA, et encouragé le Gouvernement à poursuivre et à renforcer le dispositif de dialogue inclusif et de redevabilité mutuelle avec tous les acteurs de la société civile et du secteur privé. En effet si l'impulsion des politiques agricoles relève du Gouvernement, les investissements et la création de valeurs ajoutées à travers les activités de production, de transformation et de commercialisation sont l'œuvre des acteurs non étatiques. Une plus grande mobilisation de ces derniers dans le dialogue est extrêmement importante.

23. Madame FRANCETT a ensuite informé que le processus de revue conjointe est un élément de satisfaction pour les PFT et souligné le travail important de la DAPSA dans le pilotage de ce processus.

24. Terminant son allocution, Madame FRANCETT a, au nom de l'USAID et des PTF, renouvelé leur engagement d'être au côté de l'ensemble des acteurs pour un secteur agricole plus performant et plus résilient au bénéfice des populations.

25. A l'entame de son allocution d'ouverture des travaux de la rencontre, Monsieur le Ministre Délégué, Moustapha Lo DIATTA a d'abord tenu à souligner l'importance des deux exercices

inscrits à l'agenda, à savoir la RCSA 2017 et la validation du document de PNIASAN de seconde génération. Il a, en effet, retenu l'importance de ces instruments dans la lutte pour l'éradication de la faim dans le pays, pour la réduction de la pauvreté, et pour l'accroissement de la contribution du pays aux échanges commerciaux infrarégionaux.

26. En exprimant ses vives félicitations aux acteurs des processus RCSA et PNIASAN, Monsieur le Ministre Délégué les a exhortés à poursuivre et intensifier leurs efforts pour faire du secteur agro-sylvo-pastoral et halieutique "un des leviers du PSE", conformément à "la volonté du Président Macky SALL". A ce propos, il a rappelé les chantiers ouverts par le Chef de l'Etat pour "changer le visage du Sénégal grâce à l'Agriculture". Ainsi a-t-il énuméré, entre autres, (i) l'accompagnement de l'autonomisation des coopératives et entreprises privées du secteur semencier, (ii) la restructuration et l'optimisation des performances de la filière arachide, (iii) la suspension de la taxe sur l'exportation de l'arachide, (iv) la rationalisation de la subvention des intrants agricoles, (v) l'élaboration d'un Code pastoral, (vi) le prélèvement de 2% sur les recettes brutes issues du Pari Mutuel Urbain pour le développement de l'élevage équin, des courses hippiques et des sports équestres, (vii) l'immatriculation des pirogues et délivrance du permis de pêche artisanale, (viii) le démarrage de la phase pilote de la mise en place de cellules de veille pour la sécurité en mer par le Système d'Alerte Précoce, et (ix) l'actualisation et l'élaboration de textes et lois dont, notamment, le Code forestier, le Code de l'environnement et la Loi sur le littoral.

27. Monsieur Moustapha Lo DIATTA a assuré les acteurs que l'Etat continuera, comme par le passé, à leur apporter un soutien conséquent dans l'accès aux facteurs de production de qualité pour le renforcement des performances du secteur. Il rappellera, à cet égard, que l'accès aux intrants de qualité a été fortement facilité aux producteurs et que le matériel est désormais fortement subventionné à hauteur de 70%, pour le petit matériel et 60%, pour les tracteurs.

28. Il a, aussi, attiré l'attention des acteurs privés et publics sur la nécessité de la promotion d'une agriculture intelligente face au climat pour faire face aux divers risques liés aux changements climatiques.

29. Il a reconnu, par ailleurs, la nécessité d'une bonne prise de conscience des contraintes qui entravent encore le développement du secteur. Parmi celles-ci, il retiendra surtout (i) la vulnérabilité de la base productive, (ii) la faible résilience des systèmes extensifs de productions animales dominants face aux aléas climatiques, et (iii) l'insuffisance de moyens matériels et financiers des CLPA pour assurer les missions de surveillance participative.

30. Enfin, Monsieur le Ministre Délégué a déclaré ouverte la rencontre, en remerciant l'ensemble des participants et en invitant à renforcer leur engagement sur la base d'une parfaite prise de conscience que le développement durable du secteur est bien "l'affaire de tous".

V. Adoption de l'agenda de la rencontre

31. Après la présentation des différentes activités prévues, par Dr Yamar MBODJ, Directeur Exécutif du Hub Rural, facilitateur de la rencontre, l'agenda de la rencontre a été validé à l'unanimité.

VI. Travaux de validation du rapport de RCSA 2017

6.1. Présentation des résultats du secteur en 2017

32. La présentation des performances du secteur en 2017 a été faite par Monsieur Alassane SECK, Chef de la Division de l'Analyse et des Politiques de la Direction de l'Analyse, de la Prévision et des Statistique Agricoles. Il a d'abord procédé au rappel des 5 phases du processus de revue qui ont respectivement porté sur (i) la préparation des concertations par la définition d'une approche méthodologique, la collecte des informations requises et la mobilisation de toutes les parties prenantes, (ii) l'élaboration de la première version de rapport de performances dite draft zéro, (iii) la réalisation de la série de concertations, (iv) la production de la version du rapport issue des concertations, et (v) la tenue de l'atelier national de validation dite Grande Revue. Ce faisant les innovations majeures du processus ont été spécifiées.

33. A la suite de ce rappel du processus de revue conjointe 2017, Monsieur SECK a présenté les performances pour ladite année. En matière de politiques et stratégies de développement, le scanning qui en a été fait révèle l'existence d'instruments au niveau de tous les sous-secteurs (agriculture, élevage, environnement, pêche) et de toutes les entités en charge de la sécurité alimentaire, de la nutrition, de la protection sociale, du commerce et du genre.

34. Le résumé des performances réalisées a mis en exergue (i) l'amélioration du taux de couverture des besoins céréaliers du pays (évolution de 54 à 63 %), (ii) l'accroissement des productions avicoles (poulets de chair), laitières (introduction de métisses et races pures, promotion de nouvelles exploitations), (iii) l'amélioration des captures de pêche débarquées dans les régions de Dakar, Thiès et Fatick, (iv) la poursuite des plantations, régénérations naturelles assistées et des mises en défens, (v) la réduction du déficit de la balance commerciale agro-sylvo-pastorale et halieutique, (vi) la croissance PIB sectoriel de 12,92 %, (vii) la satisfaction des besoins alimentaires de 64% des ménages suivis par le SECNSA, (viii) la couverture de 387 communes par l'offre de services de nutrition communautaires, (ix) l'offre de ces services à plus 1,6 millions d'enfants de 0 à 59 mois, (x) la poursuite des transferts de bourses familiales aux ménages vulnérables, (xi) l'élargissement de la couverture maladie universelle.

35. Par ailleurs, la présentation a répertorié les principales contraintes du secteur dont (i) la dégradation des terres, (ii) l'insuffisance des infrastructures de stockage (magasins) des produits agricoles, d'abattage, de transformation et de commercialisation des produits carnés (iii) le niveau élevé des pertes post-production, (iv) la faiblesse du taux de couverture vaccinale contre la maladie de Newcastle, (v) le faible développement d'infrastructure de promotion de la filière laitière, (vi) le faible développement de l'aquaculture, (vii) l'indisponibilité de l'avion de surveillance des pêcheries de Zone Economique Exclusive, et (viii) la persistance du trafic illicite de bois.

36. Malgré ces sévères contraintes, de nombreuses perspectives s'ouvrent pour le secteur et la présentation les a cernées en termes, entre autres, (i) de possibilités d'amélioration du niveau de maîtrise de l'eau, (ii) de réduction drastique du vol de bétail, (iii) de développement des filières lait, avicole et ovin, (iv) de promotion de l'emploi des jeunes et des femmes, (v) de renforcement de la gestion durable des ressources halieutiques et de la restauration des habitats, (vi) de développement de l'aquaculture, (vii) de renforcement de la lutte contre le trafic illicite de bois, et (viii) d'amélioration de la gestion des Aires Marines Protégées.

37. Ces performances, contraintes et perspectives ont inspiré aux parties prenantes un certain nombre de recommandations que la présentation a évoquées. Il s'agit, notamment, (i) de l'instauration d'une gouvernance participative et responsable des ressources naturelles, (ii) du renforcement de la capacité d'achat et de paiement de la SONACOS, (iii) de l'amélioration de l'accès aux équipements et matériels d'aménagement hydroagricole, de transformation et de stockage, (iv) de la mise en œuvre d'une réforme foncière favorables aux investissements, (v) de l'appui à la

structuration des filières et au renforcement des capacités techniques et de gestion des PME, (vi) du démarrage effectif du PNASAR, et (vii) de développement d'un dispositif d'alerte précoce.

6.2. Echanges sur les performances du secteur

38. Les débats qui ont suivi la communication, se sont félicités des performances enregistrées par le secteur ASPH. Les participants ont regretté les difficultés que rencontre le processus à prendre en compte les investissements privés en général et nationaux en particulier dans le secteur agricole, d'une part et la tenue tardive, après la programmation budgétaire de la revue conjointe. Les participants ont noté qu'il existe encore d'énormes marges de progrès dans le secteur ASPH pour en faire un instrument de création de revenus et d'emplois rémunérateurs pour les jeunes et femmes. Ils ont invité les acteurs à adopter une approche chaîne de valeur pour optimiser les énormes potentialités et opportunités qu'offre ce secteur.

39. Le GDSP (OP et Société Civile) est intervenu aux discussions sur les performances du secteur par une présentation qui a mis le focus sur la contribution de l'agriculture familiale au financement des activités productives et au renforcement du capital humain. La présentation, faite par Madame Laure Brun DIALLO, a aussi abordé la problématique de la gestion des ressources naturelles, avant de formuler un certain nombre de recommandations.

40. En ce qui concerne les performances en matière d'investissements agricoles, le GDSP, sur les 5 dernières années, fait état d'une moyenne annuelle de 85 milliards de FCFA de dépenses en intrants par les exploitations familiales. Ainsi évalue-t-il le cumul d'investissements sur cette période des 5 dernières années à quelques 450 milliards de francs CFA.

41. En ce qui concerne le renforcement du capital humain, le GDSP a évoqué les performances des OP en matière de développement des compétences, de développement institutionnel et de renforcement organisationnel. Les activités y afférentes comportent une offre de services de formation et de conseil, ainsi que la conduite de campagnes de sensibilisation et d'implication des réseaux d'OP aux espaces de dialogue avec les autres acteurs du secteur.

42. Abordant la problématique de la gestion des ressources naturelles, le GDSP a relevé la gravité de la situation, avec "la restriction drastique des fonciers agricole et pastoral", l'appauvrissement de milliers d'hectares de terres, la perte non négligeable de terres arables par l'avancée des exploitations minières et la surexploitation des ressources halieutiques. Constatant une faible prise de conscience de cet état de fait, le groupe préconise (i) une intensification de la mise en œuvre de projets de préservation des ressources naturelles pour une meilleure garantie de la durabilité des performances productives des exploitations familiales, et (ii) l'adoption de principes contraignants de gouvernance qui amènent tous les acteurs à développer des pratiques conformes à la nécessité d'une conservation durable desdites ressources.

43. Au chapitre des recommandations, le GDSP a suggéré, entre autres :

- Une facilitation renforcée de l'accès des exploitations familiales aux financements structurants et adaptés aux spécificités de leurs besoins ;
- L'appui et l'accompagnement des OP dans l'offre de services à leurs membres ;
- Le renforcement des infrastructures de base (aménagement) et l'augmentation du parc matériel (équipements) ;
- L'amélioration du cadre juridique par la prise de mesures et l'adoption de politiques (i) de maîtrise de l'eau basée sur les énergies renouvelables, (ii) la mise en place de mécanismes de limitation des spéculations sur les prix des aliments de bétail en période de crise ;

- L'orientation des investissements étrangers vers les maillons de la chaîne de valeur transformation et conservation ;
- L'incitation à la souscription aux licences d'assurance agro-sylvo-pastorale et halieutique ;
- La promotion et l'animation du dialogue entre le secteur privé, les OP et les OSC pour une opérationnalisation efficace du PNIASAN ;
- La mise en place d'un mécanisme d'alerte et de veille pour la lutte contre l'exploitation abusive des ressources naturelles.

6.3. Tenue de panels thématiques de haut niveau

44. Deux panels ont été organisés pour approfondir la réflexion sur les contraintes et problématiques majeurs du processus de développement durable du secteur agro-sylvo-pastoral et halieutique. Ces thématiques ont respectivement porté sur le "renforcement de la mobilisation des ressources du secteur public et du secteur privé pour le financement durable" dudit secteur et sur les modalités de renforcement de "la qualité et de la durabilité du processus de revue conjointe" annuelle.

6.3.1. Panel sur le renforcement de la mobilisation des ressources du secteur public et du secteur privé pour le financement durable

45. Introduisant les échanges du premier panel, le Monsieur Abdoulaye SEYE, expert en financement du développement rural au Hub Rural, a justifié l'effort envisagé par le rappel des importantes fonctions du secteur agricole relativement (i) aux aliments en quantité et en qualité suffisantes à fournir aux populations, (ii) à la génération de revenus des ménages ruraux, et (iii) à la conservation durable des ressources naturelles. A cet égard, constat a été fait que les politiques et stratégies sous-sectorielles doivent concourir solidairement au renforcement des capacités du secteur à remplir ces fonctions, à conditions d'une bonne mobilisation des ressources financières nécessaires à leur mise en œuvre effective. D'où, la nécessité d'une large réflexion sur les modalités de valorisation des trois sources de financement : le budget public, les investissements privés et le concours des partenaires au développement. Cette réflexion a été jugée d'autant plus urgente que (i) les dépenses publiques restent inférieures aux appuis des partenaires, et que (ii) les investissements encore largement non maîtrisés.

46. Les panelistes ont été, ainsi, invités, à discuter des problématiques de financement des exploitations familiales, des investissements privés, du financement public et de l'efficacité de l'aide au développement. Le panel était constitué de messieurs (i) Malick NDIAYE, Directeur Général de la CNCAS, (ii) Ousmane NDIAYE, Directeur Général de l'ASPRODEB, (iii) Pape Noyine DIEYE de l'USAID, (iv) Modou MBOUP, Conseiller Technique du MAER et Fallou DIEYE Conseiller Spécial Agriculture du Premier Ministre.

47. Lançant les échanges du panel, Monsieur Malick NDIAYE, Directeur Général de la CNCAS a relevé la dimension hautement stratégique du secteur agro-sylvo-pastoral et halieutique, en général, et, en particulier, des exploitations familiales, composante essentielle du système de production dudit secteur. Il a ainsi salué la décision des hautes autorités du pays de positionner le secteur au cœur de la stratégie nationale de développement économique et sociale que porte le PSE.

48. Il a aussi relevé le fait que l'Etat matérialise bien cette option politique par un engagement financier conséquent à travers la subvention publique des intrants et équipements, ainsi que la mise en place de lignes de crédit, de fonds de garantie, de bonification et de calamité. Un dispositif qui permet d'avoir un crédit de campagne à un taux de 7,5 % en lieu et place des 12 % autrement requis.

49. Ainsi a-t-il situé la mobilisation de la CNCAS autour du secteur rural dans le cadre de l'accompagnement de l'Etat dans son appui aux acteurs, en précisant que l'intervention de la banque

couvre tous les sous-secteurs que sont l'agriculture (arachide, céréales, coton, banane, horticulture), l'élevage (services vétérinaires, bovins, ovins, aviculture, lait, cuirs et peaux), la pêche (capture, mareyage, transformation, commercialisation, aquaculture, infrastructures, et chaînes de froid), ainsi que la foresterie et l'environnement (financement vert, produits forestiers ligneux, et produits forestiers non ligneux). Les produits offerts aux acteurs de ces filières concernent aussi bien le crédit d'approvisionnement en intrants que le prêt pour investissement, en ce qui concerne, notamment, l'acquisition d'équipements et de matériels agricoles. M. M. NDIAYE précisera aussi que, pour renforcer cette offre, la CNCAS est en partenariat direct avec l'ensemble des Départements ministériels du secteur. A titre d'illustration, la banque assure la gestion du FONSTAB, faisant fonction de garantie pour l'amélioration de l'accès des éleveurs et acteurs des filières de productions animales au crédit bancaire.

50. Cependant, admettra-t-il, le financement du secteur est fortement contraint par de nombreux risques, dont les chocs climatiques, qui pèsent sur la production et les échanges de produits agro-sylvo-pastoraux et halieutiques. La pérennité du système de financement du secteur, dira-t-il, dépend ainsi principalement d'une couverture de qualité des risques ainsi encourus. Le partenariat en développement entre la CNCAS et la Compagnie Nationale d'Assurance Agricole du Sénégal (CNAS) s'inscrit bien, précisera-t-il, dans le cadre de l'amélioration de la couverture des risques de contrepartie et autres. Cette préoccupation justifie le recours à tierce détention (reçus d'entrepôt) pour plus de couverture des prêts octroyés dans la filière rizicole au niveau de la Vallée du Fleuve Sénégal.

51. Par ailleurs, M. M. NDIAYE fera remarquer que les règles prudentielles de la BCEAO restreignent aussi fortement les capacités de financement bancaire du secteur rural. Tout en restant conscient des contraintes qui pèsent sur les autorités monétaires de la région dans l'Accord de "Bâle III", le DG de la CNCAS est resté convaincu que la BCEAO peut adopter une politique monétaire plus favorable au secteur agro-sylvo-pastoral et halieutique, à l'instar de ce qui se passe au Nigéria et au Ghana. Cette politique devra notamment accroître les possibilités de refinancement des banques pour une plus intense intervention dans l'agriculture, l'élevage, la pêche, la foresterie et l'environnement. Ainsi a-t-il invité l'Etat et les organisations professionnelles à se mobiliser pour un fort plaidoyer auprès du régulateur (la banque centrale), en vue de l'adaptation des normes prudentielles aux spécificités du secteur.

52. Dans tous les cas, informera M. NDIAYE, la CNCAS s'emploie, en permanence, à la levée de fonds favorables à un crédit à bas prix et à l'allongement des prêts à moyen et long terme en faveur des investissements et de la modernisation des exploitations familiales. Dans ce cadre, la CNCAS est en phase de finalisation du processus de son accréditation au Fonds Vert Climat qui lui permettra de mobiliser des fonds à des conditions favorables au financement des petites et moyennes unités de production, de transformation et de commercialisation. En outre, informera M. NDIAYE, dans le cadre d'un partenariat AFD/Etat/CNCAS, une ligne de crédit de 15 millions d'euros a été mise en place pour le développement et la modernisation de l'agriculture familiale. Par ailleurs, la ligne de financement de 10 millions dollars US levée auprès de la BADEA est venue renforcer les capacités d'intervention de la banque. Le partenariat avec la BID a aussi permis la mise en place d'un fonds de garantie dans les régions de Tambacounda, de Kédougou et de Kolda. La sur-bancarisation (grand nombre d'établissements bancaires présents dans la place de Dakar) pourrait être une bonne opportunité de renforcement du financement du secteur, à condition que le marché des services d'assurance se développe le plus vigoureusement possible, suggérera aussi M. NDIAYE.

53. Le Directeur Général de l'ASPRODEB, Monsieur Ousmane NDIAYE, a commencé son propos par le constat d'une acception unanime de l'importante contribution du secteur, dont les exploitations familiales, au financement du secteur agro-sylvo-pastoral et halieutique. Il déplorera que l'importance de cette contribution ne soit pas encore appréciée à sa juste valeur et proposera, par conséquent, que des études rigoureuses lui soit consacrées pour une bonne mesure des efforts

financiers ainsi consacrés à la production, à la transformation et à la commercialisation de produits alimentaires par les entreprises privées nationales, qu'il s'agisse des exploitations familiales ou des petites et moyennes entreprises investissant le secteur. Ces financements, précisera-t-il, concernent aussi bien les intrants que les équipements.

54. Il fera, par la suite, remarquer que les grandes cultures destinées aux marchés, tels que l'arachide, le coton, le riz et le maïs sont principalement produites par les exploitations familiales qui prédominent largement dans le système productif agro-sylvo-pastoral et halieutique sénégalais. Il est d'avis que ce modèle soit soutenu, développé au lieu de le substituer avec un système de grandes entreprises agroindustrielles motorisées. Ce soutien devra notamment porter, a-t-il préconisé, sur le renforcement des capacités de mobilisations des facteurs de production (semences, engrais, matériels), de développement de ressources humaines et de l'élargissement de l'accès aux marchés nationaux, régionaux et internationaux.

55. S'arrêtant sur le cas de l'arachide, M. O. NDIAYE a partagé l'expérience du modèle développé par le CNCR pour l'amélioration du financement de la production et pour un meilleur accès aux marchés par les exploitations familiales. Il est ainsi attendu du modèle une transformation substantielle du système de production desdites exploitations, l'enjeu étant de les rendre plus concurrentielles au niveau des marchés susvisés. La première préoccupation du modèle a été d'identifier un marché suffisamment porteur et rémunérateur pour motiver une intensification de la production par l'adoption de paquets technologiques conséquents. Le modèle est, en effet, assis sur un contrat de production avec les acteurs de l'aval de la filière (transformateurs, distributeurs), avec la facilitation des organisations professionnelles agricoles. Un tel contrat permet aux exploitants familiaux de mobiliser un financement aussi bien de campagne que d'équipements productifs, tout en sécurisant des débouchés commerciaux durables.

56. L'évocation de ce modèle a été, pour M. O. NDIAYE, l'opportunité de faire à l'endroit du MAER, un plaidoyer pour un appui au développement d'interprofessions dans toutes les filières du secteur, en vue de porter à l'échelle ce type de contractualisation qui améliore fortement le système de financement des activités productives du secteur privé, en général, et des exploitations familiales, en particulier. Ce soutien doit s'accentuer sur la promotion d'un cadre transparent et fiable qui assure aux producteurs des revenus décents et réguliers.

57. Illustrant la portée potentielle du modèle en question, Monsieur O. NDIAYE dira que la facilitation d'une contractualisation entre les exploitations familiales et un industriel de la filière arachidière aura permis d'étendre les emblavures d'environ un millier d'hectares en 2016 à quelques 27 000 ha l'année suivante, avec une projection de 80 000 hectares pour la prochaine campagne. Les livraisons à l'industriel ont ainsi atteint la barre des 60 000 tonnes d'arachide. Ces niveaux de performances, informera-t-il sont dus au passage du volume de crédit de 500 000 francs CFA en 2016 à 1,5 milliards en 2017, après la perspective certaine d'un passage à un prêt d'un montant de 4 milliards FCFA à la prochaine campagne. Ce niveau d'emprunt a amené les exploitations familiales à faire recours à l'assurance agricole pour couvrir les risques climatiques de plus en plus sévères. Naturellement, en contrepartie du crédit octroyé, les exploitations ont l'obligation de livrer la matière première, l'arachide en l'occurrence, en quantité et qualité conformes aux clauses du contrat.

58. En ce qui concerne les prêts bancaires aux exploitations familiales, Monsieur O. NDIAYE a fortement salué les efforts consentis par la CNCAS dont, à titre d'exemple, le cumul de financement de productions semencières d'OP s'évalue à environ 18 milliards de francs CFA de 2008 à ce jour, avec un recouvrement intégral des sommes avancées.

59. Pour finir, Monsieur O. NDIAYE a appelé l'appui de l'Etat pour rendre le crédit moins onéreux, tout en reconnaissant l'importante contribution de la puissance publique au financement des exploitations par la subvention des intrants et équipements agricoles, ainsi que la mise en place de mécanismes de bonification et de garanti.

60. Monsieur Pape Noyine DIEYE de l'USAID-Sénégal a abordé la thématique du panel dans sa dimension "aide au développement" pour l'identification des conditions d'amélioration de l'efficacité de cet instrument qui contribue très fortement au financement du secteur agro-sylvo-pastoral et halieutique. Parmi ces exigences, il retiendra, tout d'abord, que l'aide ne pourrait jamais être efficace sans une mobilisation conséquente des ressources domestiques "tant publiques que privées". Il opinera que le processus de développement est, en principe, celui d'une diminution progressive des ressources extérieures et d'un accroissement tout aussi progressif des contributions intérieures.

61. La seconde conditionnalité retenue par M. P. N. DIEYE est celui d'une mobilisation des ressources domestiques axée sur un solide partenariat entre les secteurs public et privé. En plus, ce partenariat devra être rigoureusement axé sur les résultats de développement pour en assurer l'efficacité. Il fera remarquer que la nécessité de l'amélioration du rendement de l'aide est d'autant plus nécessaire qu'on constate une tendance baissière du regain d'intérêt des PTF comme celui constaté après la flambée des prix en 2008. Le secteur agro-sylvo-pastoral et halieutique du Sénégal, encore très dépendante de la contribution des PTF (apport de 47 % au moins des ressources) est ainsi très exposé au risque de raréfaction des moyens nécessaires à sa transformation et à l'accélération de sa croissance. Les probables chocs extérieurs peuvent ainsi entraîner le secteur dans une stagnation, voire une récession préjudiciable à la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations, ainsi qu'à l'amélioration des conditions de vie des ménages ruraux et à la résilience exploitations familiales en situation de vulnérabilité.

62. Face aux risques ainsi encourus, M. DIEYE a préconisé la conduite d'un diagnostic (étude) rigoureux pour l'identification des modalités d'accroissement des flux de ressources domestiques, publiques et privées en direction du secteur. L'amélioration du système de suivi-évaluation pour une meilleure maîtrise des volumes et destinations des investissements privés (sociétés et exploitations familiales) est, selon lui, une condition préalable à une telle réflexion qui doit s'appesantir sur les contraintes qui entravent l'augmentation desdits flux. Il insistera aussi sur la nécessité de promotion de solides mécanismes de partenariat public privé, pour la levée des contraintes identifiées et la facilitation de l'accès au crédit et aux marchés porteurs de croissance.

63. Les débats qui ont suivi ces communications ont insisté sur :

- Les efforts que déploient les institutions financières pour développer des partenariats et proposer de nouveaux produits plus résilients et adaptés aux besoins des acteurs du secteur ;
- Les implications du changement positif de perception que les banques sénégalaises ont du secteur ASPH, jadis jugé à très haut risque ;
- Les limites des réformes en cours dans le secteur bancaire en lien avec les contraintes auxquelles elles sont assujetties ;
- La soutenabilité des financements publics à long terme ;
- La nécessité de promouvoir des interprofessions pour se donner les bases potentielles de mobilisation de ressources domestiques conséquentes.

64. Au regard de l'importance de la question, les participants ont recommandé la mise en place d'un groupe de réflexion pour proposer à la prochaine RCSA un ensemble de propositions opérationnelles pour une plus forte mobilisation des ressources publiques et privées pour le financement du secteur ASPH.

6.3.2. Panel sur les modalités de renforcement de la qualité et de la durabilité du processus de revue conjointe annuelle

65. Le second panel a traité des modalités de renforcement de la qualité et de la durabilité du processus de Revue conjointe du secteur agricole. Les communicants étaient Messieurs (i) Fallou DIEYE, Conseiller Spécial Agriculture du Premier Ministre, (ii) El Hadji Thierno CISSE, CNCR/GDSP, (iii) Djibril Diop, UNCCIAS, (iv) Oumar Diouf, FAO. Le Panel a été introduit par Mme Seynabou Diouf MBOUP de la DA/MAER.

66. Les dimensions abordées par les panelistes et participants ont essentiellement porté sur les questions relatives:

- Au renforcement de l'inclusion effective des différentes parties prenantes à la revue, par sa décentralisation dans les régions pour impliquer le maximum d'acteurs à la base ;
- L'amélioration de l'implication du secteur privé, qui nécessite un travail important de communication, d'information et de sensibilisation pour montrer à cette catégorie d'acteurs ce qu'elle gagnerait à s'investir dans le processus ;
- À la question de la démarche et de la méthodologie à dérouler pour la revue conjointe. Cette démarche n'est pas encore bien internalisée par l'ensemble des acteurs et souffre singulièrement d'outils robustes pour apprécier les performances réelles du secteur, des effets des politiques sur les différentes dimensions de la SAN ;
- A la prise en charge dans le budget du MAER du financement de la RCSA ;
- A la nécessité de tenir la revue avant les planifications budgétaires, tant de l'Etat que des partenaires ;
- Au suivi des recommandations qui nécessite l'adoption et la mise en œuvre au plus tôt d'un plan d'action porté à la connaissance de l'ensemble des parties prenantes.

6.4. Synthèse générale et validation du rapport de RCSA 2017

67. En conclusions des travaux sur le RCSA 2017, les participants se sont félicités des résultats en termes de d'accroissements notables des productions agricoles, animales et halieutiques, ainsi qu'en termes de gestion durable des ressources halieutiques et forestières, d'accroissement des exportations, du PIB agricole, d'amélioration de la SAN et de la protection sociale.

68. Ils se sont également réjouis du caractère participatif et inclusif de l'exercice et ont félicité l'ensemble des parties prenantes, pour les efforts fournis qui ont permis d'atteindre ces performances.

69. Ils ont adopté à l'unanimité le rapport RCSA 2017 et recommandé :

- plus d'efforts pour mobiliser le secteur privé, national notamment, pour investir dans transformation, la mise en place d'infrastructures de stockage et de conditionnement des produits, la commercialisation ;
- d'organiser les RCSA au plus tard en août de chaque année et de renforcer la capitalisation des résultats des concertations dans le cadre du PSE;
- de mener des réflexions sur le bilan alimentaire, la promotion de l'approche chaînes de valeur, la promotion de l'approche genre, la mise en évidence de l'effet des mesures de politiques publiques sur la performance du secteur et sur la SAN ;
- d'accorder plus d'attention à la protection de la base productive du secteur ASPH, en mettant l'accent sur la gestion responsable et durable des ressources naturelles, la promotion de la productivité plutôt que l'accroissement de la production par extension des superficies, de l'agro écologie.

VII. Travaux de validation du document de PNIASAN

7.1. Présentation du projet de document pour validation

70. Le Directeur de l'Analyse, de la Prévision et des Statistiques Agricoles au MAER, Dr Ibrahima MENDY, a présenté le projet de document de PNIASAN. Il a axé son intervention autour (i) de l'assise du programme (origines et fondements), (ii) de son orientation (vision, objectifs et axes stratégiques), (iii) des effets qui en sont attendus (impacts), de ses ressources (coût et financement) et des modalités de sa gestion (dispositif d'orientation, de mise en œuvre et de suivi-évaluation).

71. Dans ce cadre, il a fait le rappel du processus d'élaboration de cet instrument d'opérationnalisation nationale de la politique agricole régionale de la CEDEAO, l'ECOWAP/PDDAA en l'occurrence. Cette description du processus a comporté 8 étapes allant de l'atelier national de lancement en avril 2017 au présent atelier de validation (11 décembre 2018), en passant par la retraite de cadrage stratégique (15-19 mai 2017), la rédaction du draft zéro (juin 2017 - août 2018), la série de cliniques de finalisation du document (courant 2018), l'atelier de partage et d'amendement (30 juillet – 02 août 2018), la réunion des Secrétaires Généraux des ministères en charge du secteur.

72. Le processus devra se poursuivre par l'organisation prochaine d'une Table-Ronde des PTF pour la mobilisation de ressources financières complémentaires au financement public et aux investissements privés nationaux et internationaux déjà mobilisés.

73. Portée par une forte dynamique participative et inclusive, cette démarche de formulation du PNIASAN et de mobilisation de ressources a impliqué toutes les catégories de parties prenantes : (i) le Gouvernement (la Présidence représentée par la DGPSN¹), la Primature (à travers la CLM², et le SECNSA³), le MAER, le MEPA, le MPEM, le MEDD, le MEFP, les Ministères en charge du commerce, de l'Industrie et de l'Intégration, (ii) les PTF, (iii) la Société Civile, et (iv) le Secteur Privé.

74. Le processus de formulation du PNIASAN a bénéficié de l'appui financier de l'USAID, à travers le projet PAPA et AfricaLead, de la FAO, à travers le projet Pro-Act, de la BAD, à travers les projets PASA LouMaKaf et P2RS, de la CEDEAO et de l'Agence du NEPAD. Il a aussi bénéficié de l'appui technique du CRES et du Hub Rural.

75. **Le PNIASAN cherche à porter les priorités du PSE dans le secteur ASPH**, à mettre en œuvre les engagements du Sénégal dans le cadre des déclarations des Chefs d'Etats et de Gouvernements membres de l'Union Africaine à Maputo (2003) et à Malabo (2014), les orientations de la politique agricole de la CEDEAO (ECOWAP), les engagements du Sénégal dans les cadres des ODD et de l'Accord de Paris sur le climat.

76. **Le PNIASAN cherche à faire face à quatre enjeux**: (i) nourrir en quantité et qualité une population en croissance rapide et qui s'urbanise de plus en plus, (ii) promouvoir des systèmes de production durables et résilients aux différents chocs et les rendre plus compétitifs, (iii) améliorer l'attractivité du secteur agricole aux jeunes, aux femmes et aux investisseurs privés et (iv) améliorer la gouvernance multisectorielle et multipartite du secteur agro-sylvo-pastoral et halieutique.

77. Le PNIASAN veut promouvoir « **un secteur agro-sylvo-pastoral et halieutique, moteur de l'émergence socioéconomique durable du pays à l'horizon 2025** » Son objectif est de « **contribuer durablement au développement économique, à la réduction de la pauvreté, à**

¹ Délégation générale à la protection sociale et à la solidarité nationale

² Cellule de lutte contre la malnutrition

³ Secrétariat exécutif du comité national de sécurité alimentaire

l'amélioration de la sécurité alimentaire et de la nutrition de la population sénégalaise Il couvre les domaines agro-sylvo-pastoraux, halieutiques, alimentaires et nutritionnels, le système de financement du secteur et le renforcement de la résilience des populations vulnérables à l'horizon 2025.

78. Le PNIASAN a été conçu autour de six axes d'intervention, notamment:

- i. L'amélioration et la sécurisation de la base productive ;
- ii. L'accroissement durable de la productivité et de la production agro-sylvo-pastorale et halieutique ;
- iii. Le Développement des chaînes de valeur agro-sylvo-pastorales et halieutiques ;
- iv. Le Renforcement de la sécurité alimentaire, de l'état nutritionnel, de la résilience et de la protection sociale des populations vulnérables ;
- v. L'amélioration de l'environnement des affaires, la gouvernance et les mécanismes de financement du secteur agricole et agroalimentaire ;
- vi. Le renforcement du capital humain.

79. **Le coût total du PNIASAN est estimé à environ 2 465 milliards de FCFA**, réparti entre six objectifs, auxquels s'ajoutent la coordination et le suivi-évaluation. La plus grande partie des ressources est destinée à l'amélioration et à la sécurisation de la base productive (42,57%) et à l'accroissement de la productivité et de la production (34,08%). Le reste (14%) est consacré au développement des chaînes de valeurs ASPH, à l'amélioration de la sécurité alimentaire, de la nutrition et de la résilience, à l'amélioration de l'environnement des affaires, de la gouvernance et du financement du secteur agro-sylvopastoral et halieutique, ainsi qu'au renforcement du capital humain. L'agriculture absorbe 56,62% du budget contre 10,15% pour l'élevage, 9,25% pour la pêche et 7% pour l'environnement. Près de 10% des ressources vont à la construction et au réaménagement des infrastructures rurales. Environ 60% des ressources sont d'ores déjà mobilisés par l'Etat sur ses ressources propres et sur financement de projets par les PTF.

80. **Les effets et impacts attendus du PNIASAN** sont conséquents tant en termes de croissance économique, de réduction de la pauvreté et des inégalités, que d'amélioration de la sécurité alimentaire et de la situation nutritionnelle.

81. **Le dispositif prévu pour coordonner la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des actions et projets du programme** comporte un comité de pilotage, un secrétariat technique de coordination et de suivi-évaluation, une cellule technique de planification et de mise en œuvre ainsi qu'un mécanisme régional de coordination et de suivi des projets.

7.2. Points de vue des parties prenantes sur le projet de PNIASAN

82. A la suite de la présentation de la DAPSA, au nom de l'Equipe pays, toutes les parties prenantes au processus sont intervenues pour exprimer leurs points de vue sur le document de PNIASAN à la formulation duquel ils ont été pleinement impliqués à toutes les étapes.

83. Les **PTF**, par la voix de Monsieur Hatem FELLAH de la BAD, ont exprimé leur satisfaction pour la qualité de l'analyse établie sur le secteur agro-sylvo-pastoral et halieutique sénégalais, sur la

claire vision qui en a résulté et sur les perspectives de développement et de sécurité alimentaire et nutritionnelle ainsi dégagées. Il a aussi salué le parfait alignement des objectifs du PNIASAN aux documents stratégiques du pays dont, surtout, le Plan Sénégal Emergent. Monsieur FELLAH a aussi souligné que le programme correspond bien à ce qui a été retenu dans le Document Stratégie Pays de la BAD. Constatant que plus de près de 40% du financement des investissements sont encore à rechercher, le gouvernement ayant mobilisé environ les 60%, il a suggéré la définition d'un plan détaillé de mobilisation de ressources financières, plan qui fait défaut dans le document de PNIASAN. Le défaut d'un tel plan dira-t-il, réduit fortement la visibilité de la phase de mise en œuvre du programme. La clarification des modalités de financement, insistera-t-il, permettra aux PTF, qui apportent un appui conséquent au secteur, d'intensifier leur soutien dans le cadre du PNIASAN. Il a conclu son intervention en exprimant ses vives facilitations à l'endroit de toutes les parties prenantes, malgré le retard accusé dans la validation du document, par rapport à d'autres Etats membres de la CEDEAO.

84. La voix du **GDSP** (OP, société civile) a été portée par Monsieur Alioune GUEYE, administrateur du CNCR. Retenant toute l'importance du processus qui a motivé le plein engagement des organisations de producteurs et de la société civile, Monsieur GUEYE a relevé un fait majeur que le processus aura permis d'acter, à savoir la mise en place, par le GDSP, de comités régionaux de suivi du PNIASAN au niveau décentralisé. Toutefois, il signalera qu'un seul des quatre programmes proposés par le GDSP a été retenu dans le PNIASAN. Les justifications fournies ayant été acceptées, le GDSP s'est employé, dira-t-il à mesurer la prise en compte des préoccupations des OP et de la société civile dans les programmes proposés par les sectoriels. A ce propos, constat a été fait que ces préoccupations ont, en effet, été largement prises en compte. Toutefois, la place du GDSP dans la phase de mise en œuvre reste à clarifier, malgré une bonne explicitation de son positionnement dans le dispositif de pilotage, de planification, de coordination et de suivi-évaluation. Le second questionnement du GDSP concerne le degré de prise en charge de l'agro écologie par le PNIASAN, aucun des projets retenus ne l'intégrant de manière explicite. Le GDSP estime aussi que le cadre de mesure de rendement doit être enrichi d'indicateurs sur l'alimentation, la nutrition et les conditions de vie des populations rurales.

85. En termes de recommandations pour pallier à cet état de fait, le GDPS propose (i) de figurer dans le processus de mise en œuvre comme un espace de dialogue et d'animation politique, (ii) de définir un projet spécifiquement dédié à l'agro écologie dans le cadre du traitement de la problématique d'adaptation aux changements climatiques et (iii) de compléter les indicateurs de performances alimentaires et nutritionnelles, et de définir des indicateurs d'amélioration des moyens d'existence. Le GDSP a aussi sollicité une meilleure clarification de l'articulation entre le PNIASAN et les politiques sectorielles. Le GDPS a, pour conclure, exprimé ses vifs remerciements pour avoir été associé à cet important exercice de formulation du PNIASAN-Sénégal de seconde génération.

86. Monsieur Djibril DIOP de l'UNCCIAS, **représentant le secteur privé**, a marqué une forte adhésion au point de vue exprimé par le GDSP qui porte aussi largement les préoccupations des investisseurs privés du secteur agro-sylvo-pastorales et halieutiques. Il a recommandé l'élargissement de la prise de parole à l'UNIS pour compléter le panorama des observations et recommandations du secteur privé et des organisations de producteurs, notamment dans les domaines de la production et de la distribution des semences. Il recommandera aussi un appui consistant et une bonne intégration, dans le processus PNIASAN, des systèmes d'information (plateformes et bases de données) en cours de développement par les chambres de commerce, d'industrie et d'agriculture.

87. En ce qui concerne les **Départements ministériels**, ce sont les services en charge de la programmation des actions publiques de développement (Cellules d'Etudes et de Planification, directions de l'analyse, de la prévision et des statistiques, entre autres) qui ont successivement fait

leurs observations sur la fidélité de la version finale du PNIASAN relativement aux accords et conclusions lors de la série de concertations.

88. Intervenant au nom du **Ministère de l'Elevage et des Productions Animales**, Madame Aminata DRAME KEBE, de la CEP, a affirmé que ledit département est "en phase" avec la version du document présentée pour validation. Elle a, notamment, marqué la satisfaction du ministère au constat de la prise en compte de ses propositions formulées en réunion des SG de validation technique en matière de dispositif de gouvernance (i.e. positionner le comité de pilotage au niveau primatorial) et assurer une flexibilité suffisante au PNIASAN pour permettre une insertion dynamique des projets nouveaux de mise en œuvre au fur et à mesure de leur élaboration et adoption par les instances sous-sectorielles habilitées.

89. Au compte du **Ministère de la Pêche et de l'Economie Maritime**, Monsieur Oumar FADIABA de la CEP et responsable de l'Unité Observatoire des Pêches a constaté que la version de PNIASAN soumise pour validation intègre bien les orientations de la Lettre de politique du sous-secteur. Il est, cependant, revenu sur l'observation récurrente relative à l'indicateur de contribution des pêches à la croissance économique nationale, au constat d'une baisse continue de cette mesure par rapport à la situation de référence du PNIASAN. Il a vivement sollicité la revue des modalités de calcul pour en arriver à des données plus conformes aux données statistiques officielles qui décrivent une hausse régulière de cette contribution.

90. Représenté par Delphin Léon DIATTA, Chef de Division de la Planification à la Direction de la Planification et de la Veille Environnementale, le **Ministère de l'Environnement et du Développement Durable** a confirmé la conformité du contenu du document de PNIASAN aux préoccupations, avis et autres observations exprimés par le Département tout le long du processus de formulation. Il a ainsi confirmé la totale prise en compte des programmes du ministère par la version soumise pour validation.

91. Le point de vue du **Ministère de l'Agriculture et de l'Équipement Rural** a été porté par Madame Seynabou DIOUF MBOUP, de la Direction de l'Agriculture. Elle a informé du double processus au regard duquel le PNIASAN a été apprécié au niveau du département, à savoir (i) l'élaboration de la Lettre de Politique Sectorielle de Développement de l'Agriculture (LPSDA), et (ii) la formulation du PRACAS Phase II. Cette appréciation confirme, dira-t-elle, le bon alignement du PNIASAN aux orientations desdits programmes stratégiques. Toutefois, relèvera-t-elle, au niveau opérationnel, un certain nombre de projets proposés par le ministère ne sont toujours pas perceptibles dans le PNIASAN du fait d'une approche programme d'intégration d'actions de développement. Le manque de visibilité de certains projets résultant de cette approche pose ainsi problème à certaines entités du Département. Elle a ainsi recommandé de faire la part des choses au cours de la phase de mise en œuvre pour améliorer la visibilité de chaque projet tel qu'il se déploie concrètement sur le terrain. L'enjeu est, expliquera-t-elle, celui de l'optimisation du processus de mobilisation de ressources financières pour une bonne exécution du PNIASAN.

92. Prenant la parole au nom de la **Cellule de Lutte contre la Malnutrition (CLM)**, Madame Seynabou Touré LAYE a confirmé la bonne prise en charge des "questions de nutrition" dans le document de PNIASAN. La CLM s'en réjouit d'autant plus que ses propositions de projets de "renforcement de l'offre de recherche et de formation en nutrition" ont été bien prises en compte. Cependant, fera remarquer Mme LAYE, il s'avère nécessaire de réajuster les indicateurs de nutrition du PNIASAN au plan de suivi-évaluation du Plan Stratégique Multisectoriel de la Nutrition qui opérationnalise la Politique Nationale de Développement de la Nutrition. Elle suggère ainsi la correction de ce décalage pour une meilleure conformité du PNIASAN à ce document officiel du Sénégal.

93. Le point de vue du **Secrétariat Exécutif du Conseil National à la Sécurité Alimentaire** a été porté par Madame Nicole MANSIS qui a affirmé que les préoccupations relatives à la sécurité alimentaire ont été bien prises en compte par le document de PNIASAN soumis à validation.

94. Monsieur Amadou Kanar DIOP a donné le point de vue de la **Délégation Générale à la Protection Sociale et à la Solidarité Nationale** en exprimant le constat d'une prise en compte intégrale des préoccupations de la Délégation. Il a salué le renforcement du dialogue et de la collaboration avec les ministères en charge de l'agriculture, de l'élevage, de la pêche et de l'environnement, ainsi qu'avec les structures chargées des problématiques de sécurité alimentaire et nutritionnelle et de la protection sociale. Le document de PNIASAN, vient, dira-t-il, compléter et faciliter la mise en œuvre de la Stratégie Nationale de la Protection Sociale, récemment réactualisée pour une meilleure prise en compte des problématiques de sécurité alimentaire et de nutrition. Il fera remarquer que la protection sociale ne se limite pas à la dimension "assistance", mais inclut aussi les dimensions "protection" (correspondance à l'assurance agricole), "promotion d'activités génératrices de revenus" et de "transformation sociale" au profit des ménages en situation de pauvreté et de vulnérabilité. La présence de toutes ces dimensions dans le PNIASAN explique, conclura-t-il, la présence de Madame la Déléguée Générale à la cérémonie d'ouverture de la rencontre. Sa présence a été un message de soutien et d'encouragement aux processus multisectoriels en cours. La Délégation confirme ainsi sa disposition à s'impliquer fortement dans la phase de mise en œuvre du PNIASAN.

95. Exprimant le point de vue du **Ministère de l'Economie, des Finances et du Plan**, Monsieur M. NIANG, de la Direction de l'Appui au secteur privé, a confirmé l'adhésion entière du département à la version finale du PNIASAN. Il a particulièrement souligné la cohérence du document avec les politiques sectorielles, d'une part, et avec le PSE, d'autre part. Cependant, pour son collègue, Monsieur Métafé SAGNA de la Direction de la Planification du MEFP la question subsiste de savoir si les projets et programmes inscrits au PNIASAN sont bel et bien pris en compte dans le Plan d'Action Prioritaire qui intègre des actions du Programme Triennal d'Investissements Publics (PTIP) et caractérise le passage à deuxième génération du PSE. La visibilité des projets du PNIASAN reste ainsi insuffisante par rapport au dispositif de mise en œuvre du PSE.

96. Clôturant le passage en revue des points de vue du secteur public sur la version finale du PNIASAN, Monsieur Fallou DIEYE, Conseiller Spécial Agriculture à la **Primature**, a constaté une confirmation unanime de prise en charge, par le document de PNIASAN, de toutes les préoccupations de l'ensemble des parties prenantes.

97. Cette unanimité de points de vue l'a amené à exprimer les félicitations de la Primature à toutes les catégories d'acteurs impliquées dans la formulation du PNIASAN-Sénégal de seconde génération.

98. Monsieur DIEYE fera aussi remarquer que le processus ainsi enclenché aidera la Primature dans sa tâche de coordination de l'action gouvernementale au vue la convergence intersectorielle et inter-acteurs ainsi constatée. Il a, toutefois, déploré qu'un retard ait été accusé dans la formulation du document par rapport aux délais impartis aux niveaux régional (feuille de route de la CEDEAO) et national (calendrier du PSE deuxième génération). Le retard n'a aussi pas permis d'intégrer les projets du PNIASAN dans le package présenté au Groupe Consultatif de Paris. Il a ainsi suggéré que le document soit rapproché, le plus vite possible, à ce qui résultera du processus de formulation du PSE II par la déclinaison d'une approche programme.

7.3. Réactions aux points de vue des parties prenantes

99. Faisant la synthèse des échanges de points de vue entre parties prenantes, Dr Yamar MBODJ, Directeur Exécutif du **HUB RURAL**, facilitateur de la rencontre de validation du PNIASAN, s'est réjoui de l'unanimité qui se dégage autour de la prise en compte des préoccupations de toutes les catégories de parties prenantes. En ce qui concerne les besoins d'ajustement de la dynamique au processus PSE, il a retenu la nécessité d'un rapide rapprochement avec la Direction du Plan du MEFP, sous l'impulsion de la DAPSA.

100. En ce qui concerne le GDSP, il n'a noté aucune objection d'aucune partie prenante à ce qu'il fasse fonction d'une espace de dialogue et de collaboration dans la mise en œuvre du PNIASAN. Ainsi, une meilleure explicitation de cette position devra être faite dans le dispositif de mise en œuvre. Quant à la nécessité d'ajustement des indicateurs au plan de suivi-évaluation du plan stratégique multisectoriel de la nutrition, invitation a été faite à la CLM de procéder aux corrections requises, tout en attirant l'attention sur l'importance d'une bonne prise en compte des trois niveaux du cadre de mesure de rendement du PNIASAN adopté aux niveaux régional (ECOWAP) et continental (PDDAA) : (i) un niveau 3 de mesures des capacités de développement institutionnel et de mobilisation de ressources axées sur les résultats ; (ii) un niveau 2 d'appréciation des effets du programme sur la transformation et la croissance du secteur agro-sylvo-pastoral et halieutique, et (iii) un niveau 1 d'évaluation de l'impact du secteur sur la croissance et le développement inclusif à l'échelle nationale. Il a aussi invité à prendre en compte le nombre d'indicateurs qui s'élève déjà à 70 instruments de mesure. Par ailleurs l'attention de la DAPSA a été attirée sur le fait que la présentation doit être enrichie, en ce qui concerne les sources et fondements du PNIASAN par la prise en compte plus claire du PSE, en sus des 7 engagements de Malabo, sans oublier les ODD et la déclaration sur le climat.

101. A la suite du facilitateur, le Directeur de la DAPSA a apporté quelques réponses aux questions des parties prenantes. En direction de la Direction du Plan, il indiquera que la procédure de constitution de l'équipe technique pays (solicitation de désignation de représentation auprès de chaque ministre) a été rigoureusement respectée au niveau du MEFP. Un représentant de la Direction du Plan a été alors bel et bien désigné sans, toutefois, avoir suivi le processus jusqu'au bout. Il a, par ailleurs, pris acte de sa responsabilité dans le manque de concertation avec la DPE pour la prise en compte des projets du PNIASAN dans le PAP du PSE II. Engagement a été ainsi pris de rencontrer prochainement la DPE à cet effet. A l'attention du MEPA, il a confirmé la flexibilité du PNIASAN quant à l'insertion dynamique de nouveaux projets, au cas échéant. En ce qui concerne le MPEM, il a sollicité l'appui du CRES dans la revue du modèle pour apporter les corrections nécessaires à une meilleure évaluation de la contribution des pêches à la croissance du PIB. Il saluera, enfin, la mise en place du GDPS qui marque l'originalité du processus par rapport aux autres Etats Membres de la CEDEAO.

102. Le Professeur Abdoulaye DIAGNE, Directeur du CRES, a expliqué les données de contribution des pêches au PIB par l'option de repos biologique qui maintient le niveau des productions à son niveau actuel pour une plus grande durabilité des ressources. A l'endroit des bailleurs, il indiquera que l'option ayant été faite d'agréger les financements, les projets sans bailleurs autres que l'Etat et les bénéficiaires n'ont pu être imputés à aucun partenaire au développement. Leur contribution est ainsi attendue au niveau des 34 % de besoins de financement non encore satisfaits. Au demeurant, ces besoins concernent principalement de nouveaux projets qui seront certainement présentés aux PTF au cours de la Table-Ronde nationale et du Business Meeting régional envisagés.

103. La BAD a suggéré une meilleure explicitation du tableau des disponibilités de financements, pour une meilleure appréciation de la situation exacte de mobilisations de ressources financières.

104. En ce qui concerne les indicateurs de contribution au développement économique et social de sous-secteurs tels que la pêche et l'environnement, le Directeur Exécutif du HUB RURAL, Monsieur MBODJ, a suggéré le choix d'indicateurs plus adaptés aux exigences de gestion durable des ressources qui ne favorisent pas toujours la croissance de la valeur ajoutée qui détermine l'augmentation du PIB. Il préconise d'aller ainsi rechercher une meilleure mesure des efforts de conservation des ressources naturelles au compte de la pérennité et de la stabilité de la richesse nationale en d'autres termes que strictement monétaires.

105. Contribuant à ces échanges, le Conseiller Spécial Agriculture du Premier Ministre, Monsieur DIEYE fera constater qu'en ce qui concerne le sous-secteur de la pêche, l'unanimité est faite de la

nécessité d'éradication de la surpêche qui menace beaucoup d'espèces de poissons et compromet la durabilité des activités des pêcheurs. Ainsi a-t-il invité à miser sur des indicateurs de mesure de durabilité et de soutenabilité qui offrent une meilleure appréciation des efforts de préservation des ressources qui enrichissent, sans doute, le pays. Les pertes post captures devront aussi être bien appréciées, en vue de leur forte réduction pour consolider la richesse nationale en la matière. En outre, il a invité à mettre davantage l'accent sur le maillon de la transformation dont l'amélioration du rendement contribuera certainement à l'accroissement du PIB et, par conséquent, du revenu national.

106. Appuyant l'intervention de Monsieur DIEYE, le Directeur Exécutif du HUB RURAL insistera sur l'existence de plusieurs niches de croissance avec le développement de la transformation des produits agro-sylvo-pastoraux et halieutiques, non seulement dans la pêche, mais aussi dans l'élevage, l'horticulture et autres. Ces opportunités, dira-t-il, pourront bien être valorisées dans la mise en œuvre du PNIASAN qui repose sur l'identification de projets concrets dans une approche dynamique.

7.4. Débat général et conclusions sur le PNIASAN

107. Après l'expression des points de vue des représentants des parties prenantes (secteur public, secteur privé, OSC, PTF) et les clarifications apportées par l'équipe pays et le facilitateur, la parole a été donnée aux autres participants.

108. Dans sa synthèse des travaux, le facilitateur, Dr Y. MBODJ, a mis en exergue le consensus sur le fait que :

- Le document de PNIASAN est bien aligné au PSE, au PDDAA et à l'ECOWAP ;
- Le réalisme a été de vigueur dans la planification et la budgétisation ;
- Le caractère effectivement dynamique du programme a été retenu;
- La nécessité d'un passage à la définition des 6 programmes mobilisateurs, en perspective des négociations de financement a été retenue;
- La fonction d'espace de dialogue du GDSP a été réaffirmée ;
- La nécessité d'un ajustement du cadre de résultats aux indicateurs du plan de suivi de la nutrition est admise ;
- Le principe de l'intégration explicite de l'agro écologie est réaffirmé ;
- Le besoin urgent de rapprochement du processus à la dynamique d'élaboration du PAP du PSE II, pour la prise en charge des projets par le PTIP est retenu;
- La recommandation d'une présentation prochaine du document en conseil des ministres a été retenue;
- La rapide préparation d'une table-ronde nationale de financement du PNIASAN a été recommandée.

109. Dr MBDOJ a ensuite souligné que quelques recommandations sont à considérer dans la phase de mise en œuvre : (i) éviter la surcharge de projets qui alourdirait le processus de mise en œuvre du programme ; (ii) centrer le suivi-évaluation sur pilotage efficacement axé sur les résultats et éviter, ainsi, la dépense d'énormes ressources pour des effets modiques ; (iii) renforcer l'appui aux activités productives et de transformation des femmes pour leur meilleure autonomisation au profit du développement du secteur agro-sylvo-pastoral et halieutique ; (iv) maintenir la dynamique participative et inclusive dans la phase de mise en œuvre, avec une forte implication du GDSP ; (v)

appuyer la formulation de projets innovants éligibles au Fond Vert Climat par le renforcement des capacités ; (vi) valoriser les opportunités de financement offertes par la Banque Islamique de Développement ; (vii) mobiliser davantage les organisations du secteur privé dans l'incitation à l'accroissement des investissements privés.

110. A l'issue de cette synthèse, il a soumis le document de PNIASAN pour validation. Et le document a été unanimement validé par acclamation.

VIII. Cérémonie de clôture

111. En prélude à la cérémonie de clôture, Monsieur Modou MBOUP, Conseiller Technique du MAER, est intervenu pour magnifier les deux jours d'échanges sur les problématiques du secteur agro-sylvo-pastoral et halieutique. Il a aussi salué la dynamique participative et inclusive qui a permis à chaque ministère et aux acteurs non étatiques d'apporter le meilleur d'eux-mêmes à la construction d'instruments efficaces de développement rural et de sécurité alimentaire et nutritionnelle. Il a particulièrement remercié les partenaires mobilisés à côté de l'Etat pour le développement économique et social de la nation. Il a invité les parties prenantes du processus à intensifier leurs efforts pour faire du Sénégal un pays de référence dans le concert des Etats Membres de l'Union Africaine et de la CEDEAO engagés dans la mise en œuvre du PDDAA et de l'ECOWAP, conformément aux engagements pris par le Chef de l'Etat et Gouvernement. C'est à cette condition, dira-t-il que notre rêve collectif d'une agriculture forte deviendra réalité. Pour conclure, des remerciements appuyés ont été adressés à M. F. DIEYE, Conseiller du Premier Ministre. Ces remerciements ont, aussi, été élargis à M. Y. MBODJ, Directeur Exécutif du Hub Rural pour son appui constant au processus PNIASAN du Sénégal.

112. L'opportunité a aussi été donnée à la DAPSA d'adresser ses vifs remerciements à l'ensemble des acteurs qui se sont investis dans le déroulement des processus de formulation de PNIASAN et de RCSA. Ont été, ainsi, successivement, concernés (i) les membres de l'équipe technique pays (départements sectoriels, GDSP, secteur privé), les partenaires techniques et financiers (USAID/AfricaLead/PAPA, UE/FAO) et les structures d'appui technique (Hub Rural, CRES).

113. La parole a aussi été donnée à Messieurs Serigne Moustapha SYLLA, Président du MSD et Abdoulaye KÂ, Coordonnateur de la CLM. Le premier a salué le caractère participatif et inclusif du processus et exhorté les parties prenantes à une mise en œuvre effectivement axée sur des résultats concrets au bénéfice des populations à la base. Le second a magnifié la forte et grandissante collaboration de la CLM avec les départements ministériels du secteur qui intègrent de mieux en mieux la problématique de la nutrition dans leurs politiques, projets et programmes.

114. La cérémonie de clôture a été, par la suite, présidée par Monsieur F. DIEYE, Conseiller Spécial Agriculture du Premier Ministre.

115. Avant le discours de clôture, deux allocutions ont respectivement été prononcées par Monsieur Alioune GUEYE du GDSP et M. Hatem FELLAH de la BAD, au nom des PTF.

116. Monsieur GUEYE s'est félicité des performances réalisées dans la revue conjointe du secteur et dans la formulation du PNIASAN de seconde génération. Il a invité toutes les parties prenantes à redoubler d'efforts pour la mise en œuvre effective du programme ainsi que des engagements et recommandations issues de la revue. Il insistera spécifiquement sur le renforcement des capacités pour une bonne prise en charge des responsabilités respectives des parties prenantes.

117. Monsieur Hatem FELLAH s'est réjoui de la qualité des documents validés, confirmant ainsi l'expertise reconnue des services techniques impliqués. Il a confirmé l'intérêt de la BAD à

accompagner la mise en œuvre et a espéré que les PTF manifesteront un grand intérêt de ce document de haute facture.

118. Dans son discours de clôture, Monsieur DIEYE a tenu à exprimer à tous les participants les remerciements du Gouvernement de leur participation qui a été, tout à la fois, active, fructueuse et très efficace tout au long des deux journées. Il a, ainsi, exprimé sa satisfaction de voir que la revue sectorielle a été menée avec succès et que l'adoption d'un PNIASAN de haute qualité ait été le clou d'un long processus d'efforts soutenus. Il a, par ailleurs, salué le caractère dynamique dudit programme qui ouvre de bonnes perspectives d'amélioration continue de cet important instrument de développement des secteurs de l'agriculture, de l'élevage, de la pêche et de l'environnement. Il dit envisager une future présentation, même brève, du document au Groupe Consultatif. Il a aussi demandé à la DAPSA de s'approcher de lui et du CT du MAER pour une prise en contact avec les gestionnaires du PSE pour une prise en charge du PNIASAN dans le PAP de la phase II dudit plan.

119. Par ailleurs, il envisage l'examen de modalités d'adoption solennelle du document en Conseil des Ministres, à l'initiative du MAER. En outre, il a exprimé ses vifs remerciements à l'USAID, à la FAO, à la BAD, à la BID et à l'ensemble des autres PTF qui apportent un appui conséquent au secteur. Il déclaré close la rencontre, en renouvelant ses remerciements à l'ensemble des participants.

Lien des vidéos sur :

Page Facebook du Hub Rural : <https://web.facebook.com/Hub.Rural.AO/>

YouTube

- **RCSA 2017 :** https://www.youtube.com/playlist?list=PLGmfakKOVYINyiWFBzPz_qqomaHKOt-NI

- **PNIASAN :** <https://www.youtube.com/playlist?list=PLGmfakKOVYIOvM04jZ4TcicVgSqHBB8Rn>

IX. Annexes

Annexe 1 : Agenda de la rencontre du 10-11 décembre 2018

Horaire	Activité	Responsable
JOUR 1 (10 Décembre 2018) : Grande Revue		
8h30 – 9h00	Accueil et inscription des participants	DAPSA, AfricaLead, FAO
SESSION 1 : Cérémonie d'ouverture		
9h00 – 9h30	Cérémonie d'ouverture : - Mot du Représentant du Secteur privé - Mot du Représentant de la Société civile - Mot du Représentant des Partenaires techniques et financiers - Discours d'ouverture	UNCCIAS Président CNCR USAID MAER
9h30 – 9h35	Présentation des TDR de la rencontre	Hub Rural
SESSION 2 : Présentation des résultats du secteur agro-sylvo-pastoral et halieutique en 2017		
9h35 – 10h00	Présentation du processus de RCSA	Point focal PNIASAN
	Présentation générale sur les performances du secteur agro-sylvo-pastoral et halieutique : performances sectorielles, financement, SAN	Comité technique PNIASAN
10h00 – 10h30	Présentation état de mise en œuvre des engagements des parties prenantes	OSC (CNCR), Secteur privé, PTF (Canada)
10h30 - 11h00	Pause-café	
11h00 – 13h00	Discussions générales sur les différentes communications	Parties prenantes, sous la facilitation du Hub Rural
13h00 -14h30	Pause-déjeuner	
SESSION 3 : Panels de haut niveau		
14h30 – 16h00	Thème Panel 1 : <i>« Renforcement de la mobilisation des ressources du secteur public et du secteur privé pour le financement durable du secteur agro-sylvo-pastoral et halieutique »</i> Présentation générale et introduction des panélistes Communications des Panélistes Synthèse des communications	Panélistes : MAER, CNCAS, BNDE, MEFP, Mamelles Jaboot, USAID Facilitateur : Hub Rural
	Thème Panel 2 : <i>« Comment renforcer la qualité et assurer la durabilité du processus de Revue conjointe »</i> Présentation générale et introduction des panélistes Communications des Panélistes Synthèse des communications	Panélistes : Primature, GDSP, UNCCIAS, Canada, FAO Facilitateur : Hub Rural
17h30 – 18h00	Synthèse générale Jour 1	Hub Rural
JOUR 2 (11 Décembre 2018) : Validation du PNIASAN		
SESSION 4 : Présentation des origines, fondements et processus de formulation du PNIASAN		
9h00 – 9h20	Rappel agenda de la journée	Hub Rural
9h20 – 10h00	Présentation du projet de document PNIASAN	Présidence : MAER Intervenant : Equipe pays PNIASAN
10h00 – 10h30	Pause-café	
10h30 – 12h00	Points de vue des groupes de parties prenantes sur le projet de document de PNIASAN (selon le canevas indicatif): - Points de vue des départements ministériels (SG) ; - Points de vue du secteur privé - Points de vue du GSDP - Points de vue des PTF sur le projet de document	Présidence : MAER Intervenants : Représentants des Groupes de parties prenantes Facilitateur : Hub Rural
12h00 – 13h00	Discussions générales et synthèse des travaux (validation)	Hub Rural
13h00 - 13h30	Cérémonie de clôture	Equipe pays PNIASAN

Annexe 2 : Liste des participants RCSA

Nom, Prénom	Institution	Fonction	Mail, Téléphone
Aw Meissa	Banque Islamique de Développement	Project Manager	meissaw@yahoo.fr
Ba Mamadou Dr	APESS	Coordinateur	77 511 22 57
Bâ Mame Marie	Secrétariat Exécutif du Conseil National de Sécurité Alimentaire SECNSA	Assistante Chargée de la surveillance et du suivi des indicateurs de sécurité alimentaire	mamemarieba@secnsa.sn ; tel : 77 533 71 47
Ba Mouhamadou Al Amine	MER/DBRLA Direction des Bassins de Rétenion et Lacs Artificiels	Ingénieur Génie Rural	Amineba29@gmail.com ; tel : 77 4475 59 54
Kabo Marie Innocence	DAPSA	BAF	marieinnobabe@yahoo.fr ; Tel : 77 424 75 15
Badiane, Mamadou	MAER	DRDR Fatick	drdrfatick@yahoo.fr , Tel : 33 949 11 06, 77 535 11 68
Badji Baba	CERES	CT/Coordinateur des Unités	bgadji@yahoo.fr ; Tel : 77 616 99 74
Bae Hyeryeon	KOIKA	Programme officer	Hrbae23@koica.go.kr ; Tel : 77 088 21 09
Balde Abdoulaye Djibril	Association Africaine jeunesse Agricole et culturelle/ Comité de lutte pour la fin de la faim AAJAC/COLUFIFA	Président	Colufifa2002@yahoo.fr ; Tel : 77 500 52 74
Bihibindi André	Enabel		Andre.bihibindi@enabel.be
Bob Boubacar	Union Nationale des chambres de commerce du Sénégal	Président	techselsine@gmail.com ; tel : 78 5+630 74 80
Bocastein Russel	USAID	Communication	rbesastein@usaid.gov ; Tel 78 458 13 72
Camara Cheikh Moussa	Association Sénégalaise des Amis de la Nature	Point Focal Sénégal	ccheikhmoussa@gmail.com ; Tel : 77 647 76 25
Camara Youssouf	GASP/CAGEF	Coordonnateur	77 435 15 96
Cisse El Hadji	SECNSA	BRSA	elhadjiguene@secnsa.sn
Cisse El Hadji Thierno	CNCR	Assistant coordonnateur	aelhadjithierno@gmail.com ; tel : 77 533 02 78
Cisse Yacine	DAPSA	Secrétaire	Yacinecisse2@gmail.com
Coulibaly Diaryatou Sow	Gouvernement BOS/PSR	Suivi des projets	d.sow@senegal-emergent.com ; tel : 78 635 66 99
Coulibaly Fatou Diané	CEPOD	Assistante de recherche/Economiste	Feuze2006@yahoo.fr ; tel : 77443 33 69
Dabo Waly	FADSR	FASA	77 641 94 81
Dia Hameth	DAPSA	DSDIA	kawhameth@gmail.com , tel : 77 523 43 28

Dia Mouhamadou Lamine	DAPSA	Assistant technique	Mlaminedia5@gmail.com ; Tel : 77 543 81 21
Diallo Soukeyna	CRES	Assistante de recherche	s.diallo@cres-sn.org , tel : 77 605 03 76
Diallo, Karfa	Enda Pronat	Chargé de projet	karfa@endatiersmonde.org ; Tel : 77 640 85 95
Diallo, Laure	Enda Pronat	Chargé de suivi évaluation	Lor_bruna@yahoo.fr ; tel : 78 295 67 11
Diao Djibril	MAER	CT	djibrildiao@yahoo.fr , tel : 77 553 36 34
Diarra Ngolo	Fonds National de Développement agro-sylvo-pastoral	Chargé de programme	Ngolo.diarra@fndasp.sn ; tel : 77 614 01 39
Diatta Delphin Leon	DEDD	Chef de division	Deloudad77@gmail.com , tel : 77 616 02 08
Diaw Madické	Assemblée Nationale	Député	Diaw.madicke@yahoo.fr ; tel : 77 452 02 94
Diaw Soukeyna Chimère	SECNSA	Responsable BACSA	soukeynachimerediaw@secnsa.sn ;
Diémé Thioye Aurélie	DAPSA	Economiste	amodile@yahoo.fr ; tel : 77 64953 86
Dieye Alassane	Coopérative des exploitants de crevettes profondes	Gérant	codecpro@orange.sn ; tel : 77 54245 36
Dieye Fallou	Primature	Conseiller spécial Agriculture	Dieye-fallo@gmail.com ; tel : 77 740 7 8 93
Dieye Isseu	IPAR	Assistante de Recherche	isseudieye@hotmail.fr ; tel : 77 794 54 72
Dieye, Papa Nouhine	USAID	Directeur Adjoint Croissance Economique	pdieye@usaid.gov ; tel : 77 635 08 69
Diop Adama	Fédération Nationale Agriculture Biologique (FENAB)/ collège des jeunes CNCR	Suivi Evaluation	adamabaye@gmail.com ; Tel : 77 545 38 03
Diop Cheikh		Photographe	77 551 96 69
Diop Djibril	UNCCIAS		Djibril0562@yahoo.fr ; Tel 77 549 16 86
Diop El Hadj	BOM	Expert S&E	Elhadji.dp@gmail.com ; Tel : 77 592 33 20
Diop El hadj Ibrahim Barham	NEPAD	Chef de division	barhamdiop@hotmail.com ; tel : 77 562 74 20
Diop Mamadou	Délégation Générale Protection Sociale	Chef de division	77 333 96 47
Diop Massambe	DGPSN	DAA	77 529 15 62
Diop Pape Talla	Ecobank Sénégal	Chef de division	papadio@ecobank.sn ; tel 77 333 51 88
Diop Souleymane	MAER	DRDR Kaolack	drdrkaolack@gmail.com ; tel : 77 527 82 11

Diop, Babacar	Coopération canadienne	Conseiller senior Sécurité alimentaire	Boudiop6@gmail.com ;
Diouf Ibrahima	CEPS Thies	Chef de service	ivesdiouf@gmail.com , Tel : 77 541 47 64
Diouf Khassim	MSD	Chargé de programme	Kdiouf9@gmail.com ; Tel : 77 568 27 87
Diouf Ndane	Conseil Economique, social et environnemental	Conseiller en politiques agricoles	78 629 36 04
Diouf Niokobaye	GDSP	Membre comité technique	Paysan_nhr@yahoo.fr ; tel : 77 618 30 13
Diouf Oumar	FAO	Coordonnateur de Projet	Oumar.diouf@fao.org ; tel : 77 512 30 71
Diouf Ousmane	USAID	Spécialiste S&E	adiouf@usaid.gov
Diouf Samba	DMER	Economiste rural	Diousamba46@yahoo.fr
Diouf, Babacar	MAER	DRDR KAfrine	drdrkafrine@gmail.com , Tel : 770163247
Dioum Massamba	CNES & CNIA	Président & membre	maasjum@hotmail.fr ; tel : 77 766 6875
Dr Diakhaté, Rokhaya	Délégation générale à la Protection Sociale et à la solidarité nationale	Conseiller Technique Chargé du suivi des projets et programmes	dabasdiakhate@gmail.com ; Tel : 77 646 77 44
Dr Ndiaye Abdou	ISRA	Chef de département Recherches sur les productions végétales	Andiaye1703@gmail.com ; Tel : 77 646 16 78
Dramé Khady	MAER/DAPSA	Economiste Rural	77 650 03 40
Dramé, Séba	Tropicasen	Directeur Développement	aliounedrame@tropicasen.sn
Fadiaba Oumar	Cellule d'Etudes et de planification Ministère de la pêche	Responsable Unité	Fadiabaoumaar11@gmail.com ; Tel : 77 436 66 12
Fall Absatou	COPARILA	Membre	Absatou.fall@gmail.com ; Tel : 77 214 77 55
Fall Amadou Allé	Direction de l'Appui au Secteur Privé	Chef du Bureau Suivi & Evaluation	amadouallemfall@gmail.com ; tel ! 77 512 11 44
Fall Ibrahima	GDSP	Membre comité technique	Fibou4@hotmail.com ; Tel : 77 550 53 02
Fall, Alioune	ISRA	DG	aliounefall@isra.sn
Faye Birame	IED Afrique GASP	Coordonnateur de programme	birame.faye@iedafrique.org
Faye Marie Mbengue	SECNA	Assistante	mariembengue@secna.sn , tel : 77 793 12 35
Fellah Hatem	BAD		78 420 48 01
Franchett Lisa	USAID	Directrice	lfranchett@usaid.gov
Gaye Arona	Hope 87	Chargé de programme	Hope87_senegal@yahoo.fr ; tel : 77 658 40 65
Gotti Roberto	Coopération Italienne	Chargé de programme	77 090 00 66
Gueye Aïssatou Diagne	DAPSA	Assistante	duduastou64@gmail.com ; tel : 77 454 47 52

Gueye Astou	AC/MAER	AC	Adjaastou.gueye@yahoo.fr ; tel : 77 641 90 29
Gueye Cheikh	FAO	Chargé de programme	Cheikh.gueye@fao.org ; tel : 77 637 92 23
Gueye Mamadou Mane	Union Nationale des 3 P	Président	Union3ppp.m@gmail.com ; tel : 77 140 49 96
Gueye Ndeye Yacine	Direction de l'Horticulture	Chef de division	gueyendeyeyacine@gmail.com ; tel : 77 304 24 54
Gueye Tall	INP	RSE	Tallagueye381@hotmail.com ; tel : 77 524 55 97
Guissé Sokhna	SECNSA	Capitalisation	sokhnaguise@secnsa.sn
Kâ Abdoulaye Arona	Confédération paysanne SENIOU	Président	77 233 36 04
Kandji, Serigne Tacko	One Campaign	Chargé de plaidoyer	skandji@gmil.com ; Tel : 77 411 13 57
Kebe Aminata Dramé	CEP/Elevage	Statisticien-économiste	77 794 86 73
Laye Seynabou Laye	CLM	Conseillère Agriculture te sécurité alimentaire	stlaye@slm.sn ; tel 77 642 76 19
Lo Ibrahima	Pêche	Chef de service Pêche	77 544 06 26
LO Oumy Seck	DAPSA	Gestionnaire de projets	Noumlaye84@yahoo.fr ; tel : 77 111 50 79
Ly Moustapha	USAID	Spécialiste Secteur Privé	mly@usaid.gov
Ly, Ismail	MAER	DRDR Tamba	Isoly705@hotmail.com , Tel : 77 01 99 29
Mahama, Abdou Aziz	DAPS	Assistant Comptable	azizabdounomo@gmail.com ; tel : 77 828 03 97
Mame Anta Bousso	DGP/UCSPF	Suivi économie	boussomameanta@gmail.com ; tel : 77 154 05 99
Mansis Nicole	SECNSA	Chargé de programme	nocolemansis@secnsa.sn , tel : 77 579 92 66
Mbao Ngagne	PADAER	Coordonnateur	ngagnembao@yahoo.fr ; tel : 77 562 70 82
Mbodj Abdou	SAED	Conseiller Technique	77 561 66 33
Mbodj Yamar	Hub Rural	Directeur Exécutif	yamarm@hubrural.org ; tel 77 418 47 78
Mboup Modou	MAER	CT	77 633 89 72
Mboup Seynabou Diouf	Direction de l'Agriculture	Chargée du S.G	77 534 87 93
Momka	Ambassade du Canada	Directrice	33 889 47 00
Moussa Moctar	FAO	Nutrition et Sécurité Alimentaire	Moctar.moussa@fao.org ; tel : 78 635 90 14
N'dao Youssoupha	KOICA	Coordinateur de projets agricoles	y.ndao@overseas.koica.go.fr
Ndaye Sénéba Dieng	DAPSA	Assistante	Bbfam2006@gmail.com ; tel : 77 659 14 88
Ndecky Edouard	MPEM/ Cellule d'Etudes et de planification	Responsable d'Unité	edouardndecky@yahoo.fr ; Tel : 77 534 58 45
Ndiaye Abdoulaye	Réseau National des Conseils Locaux de Pêche Artisanal	Coordonnateur	ndiayeand@gmail.com ; tel : 77 632 76 94

Ndiaye Adja Rokhaya	MEDD	Assistante en Planification	adjarokh@yahoo.fr ; tel : 77 605 05 26
Ndiaye Malick	CNCAS	DG	malick@cncas.sn ; tel : 33 839 36 36
Ndiaye Mamadou	UNCCAS	Président	77 639 12 68
Ndione Ousseynou	DEEC/DCC	Assistant Technique	Ousseynou411@gmail.com ; tel : 77 498 57 89
Ndongo, Sada	MEFP/DASP	Planificateur	Sadandongo05@gmail.com ; Tel : 77 539 25 06
Ndour Malick	DPV	Chef laboratoire	ndourlabo@gmail.com ; tel : 77 553 89 16
Niane Aïfa R	Banque Mondiale	Sr Agro-économiste	andoye@worldbank.org
Niang Arona	MAER	PCG FNDASP	
Niang Moustapha	DAPSA	Economiste	Taphadaps@gmail.com ; Tel : 77 656 50 45
Pr Diagne Abdoulaye	CRES	Directeur	33 864 77 57
Sagna Métaké	DGP/MEF	Chargé de programme	gagnametéké@yahoo.fr
Sagna Salimata	DAPSA	Secrétaire	lisesagna@gmail.com ; tel : 77 750 32 49
Sakho	MAER	DRDR Kédougou	Drdr.kedougou@agriculture.gouv.sn
Sakho Daouda	Koika	Expert	Daouda.sakho@gmail.com ; tel : 77 638 41 17
Sall Nadjirou	CNCR	Président	sgfongs@yahoo.fr
Sall Ndiaga	Coumba Nor Thiam	Conseiller du directeur	77 549 64 28
Samb Mouhamadou Takha	Organisation Paysanne		77 555 31 67
Samba Pierre Célestin			
Sambou Adrien	DRDR	Directeur	casimiradrien@yahoo.fr ; tel : 77 577 50 08
Sané Ansoumane	MDAMOP	Conseiller Technique	ansbiggie@yahoo.fr
Sarr Khadidiatou	DAPSA	Opératrice de saisie	78 125 47 31
Savane Malamine	Coopération canadienne	Spécialiste technique Agriculture et sécurité alimentaire	77 636 76 06
Seck Dogo	MAER	SG	
Seck, Alassane	MAER/DAPSA	Chef de division	Alassaneseck2000@yahoo.fr ; Tel : 77 578 25 17
Seck, Alioune	MAER	DRDR Diourbel	Sadiaseck23@gmail.com ; Tel : 77 224 96 61
Sene Adiou	ETSAS – Etablissement Sène	Directeur	seneadiou@yahoo.fr ; Tel : 77 461 81 09
Sèye Abdoulaye	Hub Rural	Expert Financement	abdoulayes@hubrural.org ; Tel : 77 5297259
Sonko Gnambi	RED Consulting	Directeur	sgnambi@yahoo.fr ; Tel : 77 542 19 66
Soulé Bio Goura	Hub Rural	Chargé de programme	souleb@hubrural.org ; tel : 77 462 70 95
Sow, Adja Marième	DAPSA	Economiste	adjimariemesow@gmail.com ; tel : 77 420 73 74
Sow, ISamila	Conseil National de la Maison des Eleveurs du sénégal	Responsable suivi évaluation	Cnmde2008@gmail.com ; tel 77 949 59 64

Sylla Khady	DAPSA	Assistante	Syllakhady28@yahoo.fr
Sylla Ousmane	DAPSA	Statisticien	Oussimasylla2015@yahoo.fr ; tel : 77 519 02 75
Sylla Serigne Moustapha	Mouvement Sénégalais pour le Développement	Président	77 653 90 53
Thiakam Nogaye Ndiaye	MAER	Chargé de mission	thiakam@hotmail.com
Thioye Yoro Idrissa	CNCR	Conseiller en politiques agricoles	thioyey@yahoo.fr ; Tel : 77 542 21 41
Top Moussa	Secrétariat Exécutif du Conseil National à la Sécurité Alimentaire	Communication	77 665 91 80
Touré Fatou Bintou	DAPSA		77 226 36 10

Annexe 3 : Liste participants journée de validation PNIASAN

Nom, Prénom	Institution	Fonction	Mail, Téléphone
Aw Meissa	Banque Islamique de Développement	Project Manager	meissaw@yahoo.fr
Ba Mamadou Dr	APESS	Coordinateur	77 511 22 57
Ba Mouhamadou Al Amine	MER/DBRLA Direcction des Bassins de Rétenction et Lacs Artificiels	Ingénieur Génie Rural	Amineba29@gmail.com ; tel : 77 4475 59 54
Kabo Marie Innoncence	DAPSA	BAF	marieinnobabe@yahoo.fr ; Tel : 77 424 75 15
Badiane, Mamadou	MAER	DRDR Fatick	drdrfatick@yahoo.fr ; Tel : 33 949 11 06, 77 535 11 68
Badji, Baba	CERES	CT/Coordinateur des Unités	bgadji@yahoo.fr ; Tel : 77 616 99 74
Bae Hyeryeon	KOIKA	Programme officer	Hrbae23@koica.go.kr ; Tel : 77 088 21 09
Balde Abdoulaye Djibril	Association Africaine jeunesse Agricole et culturelle/ Comité de lutte pour la fin de la faim AAJAC/COLUFIFA	Président	Colufifa2002@yahoo.fr ; Tel : 77 500 52 74
Camara Cheikh Moussa	Association Sénégalaise des Amis de la Nature	Point Focal Sénégal	ccheikhmoussa@gmail.com ; Tel : 77 647 76 25
Camara Youssouf	GASP/CAGEF	Coordonnateur	77 435 15 96
Cisse Yacine	DAPSA	Secrétaire	Yacinecisse2@gmail.com
Dia Hameth	DAPSA	DSDIA	kawhameth@gmail.com ; tel : 77 523 43 28
Diallo Soukeyna	CRES	Assistante de recherche	s.diallo@cres-sn.org ; tel : 77 605 03 76
Diallo, Laure	Enda Pronat	Chargé de suivi évaluation	Lor_bruna@yahoo.fr ; tel : 78 295 67 11
Pr Diagne Abdoulaye	CRES	Directeur	33 864 77 57
Diarra Ngolo	Fonds National de Développement agro-sylvo-pastoral	Chargé de programme	Ngolo.diarra@fndasp.sn ; tel : 77 614 01 39
Diatta Delphin Leon	DEDD	Chef de division	Deloudad77@gmail.com ; tel : 77 616 02 08
Diaw Madické	Assemblée Nationale	Député	Diaw.madicke@yahoo.fr ; tel : 77 452 02 94
Diémé Thioye Aurélie	DAPSA	Economiste	amodile@yahoo.fr ; tel : 77 64953 86
Dieng Fatou	FEPRODES	Présidente	
Dieye Fallou	Primature	Conseiller spécial Agriculture	Dieye-fallo@gmail.com ; tel : 77 740 7 8 93

Dieye Isseu	IPAR	Assistante de Recherche	isseudieye@hotmail.fr ; tel : 77 794 54 72
Diop Adama	Fédération Nationale Agriculture Biologique (FENAB)/ collège des jeunes CNCR	Suivi Evaluation	adamabaye@gmail.com ; Tel : 77 545 38 03
Diop Amadou	Délégation générale de la protection sociale	Chef de division	<u>77 333 96 47</u>
Diop Djibril	UNCCIAS		Djibril0562@yahoo.fr ; Tel 77 549 16 86
Diop Souleymane	MAER	DRDR Kaolack	drdrkaolack@gmail.com ; tel : 77 527 82 11
Diop, Babacar	Coopération canadienne	Conseiller senior Sécurité alimentaire	Boudiop6@gmail.com ;
Diouf Ibrahima	CEPS Thies	Chef de service	ivesdiouf@gmail.com , Tel : 77 541 47 64
Diouf Khassim	MSD	Chargé de programme	Kdiouf9@gmail.com ; Tel : 77 568 27 87
Diouf Oumar	FAO	Coordonnateur de Projet	Oumar.diouf@fao.org ; tel : 77 512 30 71
Diouf Ousmane	USAID	Spécialiste S&E	adiouf@usaid.gov
Diouf, Babacar	MAER	DRDR KAfrine	drdrkaffrine@gmail.com , Tel : 770163247
Dr Ndiaye Abdou	ISRA	Chef de département Recherches sur les productions végétales	Andiaye1703@gmail.com ; Tel : 77 646 16 78
Dramé Khady	MAER/DAPSA	Economiste Rural	77 650 03 40
Dramé, Séba	Tropicasen	Directeur Développement	aliouneframe@tropicasem.sn
Fadiaba Oumar	Cellule d'Etudes et de planification Ministère de la pêche	Responsable Unité	Fadiabaoumaar11@gmail.com ; Tel : 77 436 66 12
Fall Absatou	COPARILA	Membre	Absatou.fall@gmail.com ; Tel : 77 214 77 55
Fall Amadou Allé	Direction de l'Appui au Secteur Privé	Chef du Bureau Suivi & Evaluation	amadouallemfall@gmail.com ; tel ! 77 512 11 44
Fall, Alioune	ISRA	DG	aliounefall@isra.sn
Felleh Hdew	BAD		78 420 48 01
Gaye Arona	Hope 87	Chargé de programme	Hope87_senegal@yahoo.fr ; tel : 77 658 40 65
Gotti Roberto	Coopération Italienne	Chargé de programme	77 090 00 66
Gueye Aïssatou Diagne	DAPSA	Assistante	duduastou64@gmail.com ; tel : 77 454 47 52
Gueye Alioune	GDSP/CNCR	Administrateur	liounegueye@yahoo.fr Tel 77 540 48 51
Gueye Mamadou Mane	Union Nationale des 3 P	Présidents	Union3ppp.m@gmail.com ; tel : 77 140 49 96
Gueye Ndeye Yacine	Direction de l'Horticulture	Chef de division	gueyendeyeyacine@gmail.com ; tel : 77 304 24 54

Gueye Talla	INP	RSE	Tallagueye381@hotmail.com ; tel : 77 524 55 97
KA Abdoulaye Arona	Délégation Confédération paysanne SENEGAL(CPS)	Président	confpaysanne@gmail.com 77 233 3604
Kandji, serigne Tacko	One Campaign	Chargé de plaidoyer	skandji@gmil.com ; Tel : 77 411 13 57
Koichi Abe	PAM	Chargé de programme	Koichi.abe@wfp.org ; tel : 77 888 31 12
Laye Seynabou Touré	CLM	Conseillère Agriculture te sécurité alimentaire	stlaye@slm.sn ; tel 77 642 76 19
Lo Ibrahima	Service de Pêche de Dakar	Chef de service Pêche	77 544 06 26
LO Oumy Seck	DAPSA	Gestionnaire de projets	Noumlaye84@yahoo.fr ; tel : 77 111 50 79
Ly, Ismail	MAER	DRDR Tamba	Isoly705@hotmail.com , Tel : 77 01 99 29
Mahama, Abdou Aziz	DAPSA	Assistant Comptable	azizabdounomo@gmail.com ; tel : 77 828 03 97
Mansis Nicole	SECNSA	Chargé de programme	nocolemansis@secnsa.sn , tel : 77 579 92 66
Mbodj Abdou	SAED	Conseiller Technique	77 561 66 33
Mbaye Papa Alassane	Hub Rural	Chargé de communication	alassanem@hubrural.org
Mbodj Papa Samba	MAER	CT	77 320 23 92
Mbodj Yamar	Hub Rural	Directeur Exécutif	yamarm@hubrural.org ; tel 77 418 47 78
Mboup Seynabou Diouf	Direction de l'Agriculture	Chargée du S.G	77 534 87 93
Mendy Ibrahima	DAPSA	Direceteur	77 740 94 55
Moussa Moctar	FAO	Nutrition et Sécurité Alimentaire	Moctar.moussa@fao.org ; tel : 78 635 90 14
N'dao Youssoupha	KOICA	Coordinateur de projets agricoles	y.ndao@overseas.koica.go.fr
Ndiaye Sénéba Dieng	DAPSA	Assistante	Bbfam2006@gmail.com ; tel : 77 659 14 88
Ndecky Edouard	MPEM/ Cellule d'Etudes et de planification	Responsable d'Unité	edouardndecky@yahoo.fr ; Tel : 77 534 58 45
Ndiaye Abdoulaye	Réseau National des Conseils Locaux de Pêche Artisanal	Coordonnateur	ndiayeand@gmail.com ; tel : 77 632 76 94
Ndiaye Adja Rokhaya	MEDD	Assistante en Planification	adjarokh@yahoo.fr ; tel : 77 605 05 26
Ndione Ousseynou	DEEC/DCC	Assistant Technique	Ousseynou411@gmail.com ; tel : 77 498 57 89
Ndour Malick	DPV	Chef laboratoire	ndourlabo@gmail.com ; tel : 77 553 89 16
Ngom Yacine	ISRA	Chargé de recherche	yacinengom@gmail.com ; tel : 77 530 24 46
Niang Moustapha	DAPSA	Economiste	Taphadaps@gmail.com ; Tel : 77 656 50 45
Pongopsabelle	Agence japonaise de de	Chargé de programme	Bambara.rarina@jica.go.jp

	coopération internationale (JZLA)		
Sagna Métaké	DGP/MEF	Chargé de programme	gagnametéké@yahoo.fr
Sagna Salimata	DAPSA	Secrétaire	lisesagna@gmail.com ; tel : 77 750 32 49
Sakho Daouda	Koika	Expert	Daouda.sakho@gmail.com ; tel : 77 638 41 17
Sall Ndiaga	Coumba Nor Thiam	Conseiller du directeur	77 549 64 28
Samba Pierre Célestin			
Sambou Adrien	DRDR	Directeur	casimiradrien@yahoo.fr ; tel : 77 577 50 08
Sarr Fatou	FINATRAM	Présidente	77 449 35 42
Savane Malamine	Coopération canadienne	Spécialiste technique Agriculture et sécurité alimentaire	77 636 76 06
Seck, Alioune	MAER	DRDR Diourbel	Sadiaseck23@gmail.com ; Tel : 77 224 96 61
Sene Adiou	ETSAS – Etablissement Sène	Directeur	seneadiou@yahoo.fr ; Tel : 77 461 81 09
Sèye Abdoulaye	Hub Rural	Expert Financement	abdoulayes@hubrural.org ; Tel : 77 5297259
Soulé Bio Goura	Hub Rural	Chargé de programme	souleb@hubrural.org ; tel : 77 462 70 95
Sow, Adja Marième	DAPSA	Economiste	adjimariemesow@gmail.com ; tel : 77 420 73 74
Sow, Ismaila	Conseil National de la Maison des Eleveurs du sénégal	Responsable suivi évaluation	Cnmde2008@gmail.com ; tel 77 949 59 64
Sylla Khady	DAPSA	Assistante	Syllakhady28@yahoo.fr
Sylla Serigne Moustapha	Mouvement Sénégalais pour le Développement	Président	77 653 90 53
Thiakam Nogaye Ndiaye	MAER	Chargé de mission	thiakam@hotmail.com
Touré Fatou Bintou	DAPSA		77 226 36 10